

L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO

JULES DORION, Directeur.

EDITION QUOTIDIENNE

BUREAUX: rue Ste-Anne

A L'HOTEL DE VILLE

La commission de la voirie s'occupe de l'éboullis de la rue Champlain

Les commissaires de la voirie ont réuni plusieurs cas administratifs au cours de leur réunion d'hier soir.

On s'y est occupé des soumissions relatives à l'approvisionnement du bois de chauffage et du charbon.

MM. Cauchon et Lefrançois ont offert de fournir le bois et le contrat a été finalement accordé à M. Lefrançois à raison de \$7 pour le mètre et \$7.40 pour l'étable.

Des offres de fournir le charbon ont été reçues de la part de Hansen & Cie, la Quebec Coal Co., N. Gilbert, Archer & Cie, Pruneau & Cie.

Ce dernier a obtenu le contrat du charbon pour fourniture, tandis que l'on confie à Hansen & Cie l'approvisionnement de 200 tonnes de charbon fossiles et que la soumission pour ce qui reste est adjugée à Archer & Cie.

La question de certains travaux qu'il convient d'exécuter sur la rue Champlain, aux environs de l'Aboullis a soulevé un assez vif débat entre les échevins Dinan et Mulrony et propos d'un rapport des autorités militaires sur le sujet. On se plaint de ce que cette partie de la rue Champlain d'ont on parle est une véritable disgrâce à laquelle on n'ait point paru vouloir prêter jusqu'à présent toute l'attention qu'elle requiert.

L'échevin Mulrony a appelé un nombre requête signée d'un bon nombre de résidents de la rue Champlain et de marchands de la Basse-Ville avait été envoyée au département de la milice il y a six mois et qu'on n'en avait jamais reçu de nouvelles. Après quelque discussion, le règlement de l'affaire a été abandonné au son de l'ingénieur municipal.

MM. Marceau & Cie ont adressé au Comité une lettre dans laquelle ils demandent la permission de construire une cave dans le trottoir qui longe la façade de leur établissement rue St-Joseph. La permission a été accordée moyennant que l'on se conforme aux conditions posées par l'ingénieur municipal.

Un M. Lacombe de la rue des Prairies réclame une indemnité de \$100 pour les dommages que l'eau des dernières pluies a causés à sa propriété. La réclamation a été soumise aux aviseurs légaux après quelques remarques favorables de l'échevin Barbeau.

L'échevin Messervy s'est plaint de ce que le système de voirie était insuffisamment pourvu de bornes-fontaines et de bouches d'égoûts. Ces dernières, encore devraient être nettoyées plus souvent.

Le comité rejette les conclusions d'une lettre du Dr Duchaine dans laquelle on demande l'agrandissement de la rue du Pont. Six demandes de nouvelles lumières électriques ont été enregistrées.

Parmi les échevins qui assistaient à la réunion d'hier on remarquait l'échevin Campbell qui a présidé, et les échevins Mulrony, Barbeau, St-Pierre, Hogan, Messervy, Brunet et Madden, membres du comité, et les échevins Verret, Samson, Dinan et Cummings.

MALHEUREUSES VICTIMES

Wigan, Angl., 20.—Des soixante et dix mineurs qui furent ensevelis, hier, dans l'explosion de la mine de Maypole, on est d'opinion que pas un n'a pu survivre. On n'en continue pas moins, cependant, à rechercher leurs cadavres. Trente corps ont été retrouvés aujourd'hui, mais la fumée qui s'échappe continuellement du charbon en feu, ne laisse aucun doute sur les malheureux sort des autres au fond de la mine.

Les quelques corps qu'on a ramassés à la surface, aujourd'hui, sont tellement carbonisés et mutilés que leur identification a été impossible. A minuit une foule énorme de gens se tenaient tristement à l'ouverture du cratère.

LA CAMPAGNE ELECTORALE

Utica, N. Y., 20.—Le comité national républicain a annoncé officiellement à M. James S. Sherman qu'il avait été choisi, par la convention républicaine de Chicago, comme candidat aux fonctions de vice-président. C'est M. Burrows, sénateur du Michigan, qui a pris la parole au nom du comité républicain.

M. Sherman a répondu par un long discours dans lequel il a commenté le programme de la convention de Chi-

LA FOUDRE MEURTRIÈRE

Une perte de vie à Gardner, Mass., et dommages matériels

Gardner, 19.—Barney Fitzmorris, âgé de 21 ans, domicilié 232, rue Union, pendant qu'il était debout sous un auvent à la gare avec d'autres compagnons, durant l'orage électrique qui s'est déchaîné sur toute la Nouvelle-Angleterre, a été frappé par la foudre, ramassé sans connaissance et porté à l'hôpital où, aux dernières nouvelles, on dit que son état est critique.

Les médecins lui ont fait des injections hypodermiques dans l'espoir de le ramener à la vie, mais on a des doutes sur le succès de leurs efforts.

Le Rev. M. Ryan a été appelé à son chevet pour lui donner les derniers secours de la religion catholique.

Durant le même orage, la foudre est tombée sur la manufacture Ramsdell, causant quelques dommages.

La cheminée de la manufacture d'argenterie Smith a été aussi mise en miettes, une pierre pesant 100 livres est passée à travers le toit de la manufacture.

Avant que les ouvriers mandés en toute hâte aient eu le temps d'arriver, la pluie qui tombait par torrents à travers l'immense trou que la pierre avait fait causa des dommages considérables à une courtole. Le veuilleur de nuit, Edouard G. Caron a passé le reste de la nuit à nettoyer les dégâts afin que les ouvriers puissent reprendre le travail le matin. Les pertes s'élevaient à environ \$500.

100 lignes de téléphone ont été mises hors de service.

La circulation sur la G. F. and W. a été arrêtée pendant une heure et demie.

LA JEUNE TURQUIE

Londres, 20.—D'après une dépêche spéciale reçue de Genève, les chefs du parti Jeune-Turc doivent se rencontrer dans cette ville à la fin du mois pour discuter la question de déposer le sultan de Turquie, et, dans le cas d'une décision affirmative, lui choisir un successeur. Il a été impossible d'obtenir ici confirmation de cette nouvelle.

UN FOU FURIEUX

New-York, 20.—Depuis plusieurs jours, Herman Pourmerantz, cordonnier, demeurant 137 Harrison avenue à Williamsburg, donnait des signes d'altération mentale. Avant-hier soir, il tenta de tuer sa femme à coups de couteau, mais celle-ci put s'échapper à son mari et lorsqu'elle revint, elle le retrouva calme, n'ayant même pas conservé souvenir de sa criminelle tentative.

Le lendemain matin il se mit à son travail avec tranquillité. Vers 11 heures, il se leva brusquement, saisit son tranchet et se précipita sur sa femme, qui, fort heureusement, eut le temps d'ouvrir la porte et de se sauver dans la rue.

Pourmerantz rentra chez lui, barricada sa porte et menaça de tuer le premier qui essaierait de pénétrer dans l'appartement.

Deux policiers arrivèrent bientôt sur les lieux, enfoncèrent la porte et s'emparèrent du fou. Une ambulance était arrivée pendant ce temps, dans laquelle se trouvait Mlle Mary Crawford, la seule doctoresse des hôpitaux de Williamsburg.

Dès qu'il aperçut la doctoresse, le fou, d'un violent et brusque effort se dégagea de l'étreinte des policiers, se précipita sur Mlle Crawford et tenta de l'étrangler. Une lutte terrible s'engagea tous les policiers parvinrent encore une fois à maîtriser le fou qui fut garrotté et couché dans la voiture d'ambulance.

Il parvint cependant à briser ses liens, se jeta de nouveau sur la doctoresse, la renversa et chercha encore à l'étrangler. Bientôt la lutte le fou et la doctoresse tombèrent de la voiture. Heureusement les policiers salirent encore une fois Pourmerantz et, s'élançant munis d'une énorme corde, le firent élever comme un sautoir de Lyon.

Pourmerantz fut alors conduit au Kings County Hospital, à Flatbush, et la doctoresse regagna en tramway l'hôpital de Williamsburg. Elle n'a que quelques légères contusions.

M. EKERS ACCEPTE

Montréal, 20.—De notre bureau.—L'ex-maire H. A. Ekers a définitivement accepté la candidature conservatrice dans la division St-Laurent.

UN CAS DE MISERE

Deux misérables sont trouvés mourants à Montréal, rue Beaudry

Montréal, 20.—De notre bureau.—On a rapporté à la police un cas de misère inouïe.

Deux misérables, le nommé Joseph Cléroux et sa soeur Marie-Henriette, âgées tous deux de quarante-cinq ans, ont été trouvés mourants de maladie, de faim et de misère dans un taudis infect de la rue Beaudry. Le cas de la famille Cléroux est des plus navrants.

L'az. dernier, la mère succombait à une affection cardiaque. Le treize juillet dernier, Marie, l'une des filles, succédait elle aussi, après une existence de misère. Enfin, quinze jours plus tard, le chef de la famille était trouvé noyé au Bout-de-l'Île.

Le frère et la soeur Cléroux ont ruiné leur santé au contact de l'insolence et ces derniers malheurs successifs ont enlevé aux misérables le peu d'espoir et de courage qui leur restait.

M. l'abbé Houle et des religieuses de la Providence ont secouru autant qu'ils le pouvaient ce couple pauvre, reste aux autorités de procurer ce qui manque encore aux deux Cléroux.

ARRETE A TEMPS

Un Italien se fait pincer au moment de partir pour l'Europe

Montréal, 20.—De notre bureau.—Un Italien du nom de Nicola Alberico, âgé d'une quarantaine d'années environ, a été arrêté hier après-midi au moment où il se préparait à quitter le Canada pour l'Europe.

Au moment de son arrestation, Alberico avait en sa possession des bagues, pour un montant de \$250 et un montant de timbres de \$50.

Le propriétaire des bagues a été retrouvé mais reste à savoir d'où proviennent les timbres trouvés sur la personne du vagabond Italien.

Le nommé Alberico n'exerçait aucun métier à Montréal et ses compatriotes ignoraient ses moyens d'existence.

On croit qu'il appartient à une bande internationale de voleurs.

LES COURS DE DROIT

Montréal, 20.—De notre bureau.—La réouverture des cours de droit à l'Université Laval, se fera sous la présidence de l'honorable Juge Mathieu, doyen de l'Institut.

La faculté de droit comptera cette année plus de cent élèves qui se destinent soit au barreau soit au notariat.

ECOLE D'ELOCUTION

Montréal, 20.—De notre bureau.—M. Philippe Duteil, un artiste de la Comédie-Française, sera l'un des collaborateurs de M. Lasalle, à notre école nationale d'élocution française et d'art dramatique cette année.

On dit beaucoup de bien de M. Duteil, qui a pour lui la jeunesse, le talent et une grande sympathie pour le Canada.

UNE ARRESTATION

Cherbourg, 20.—A l'arrivée du "Saint-Paul", la police a arrêté un Italien qui se nommerait Giovanni Fontanille et qui, au voyage d'aller du paquebot, s'était embarqué dans cette ville pour New-York.

A l'arrivée du "Salab-Paul" à New-York, les autorités du Board of Immigration refusèrent de laisser débarquer Fontanille, qui avait le corps couvert de blessures et encore deux balles dans le corps.

Fontanille refuse de répondre aux questions qu'on lui pose et, en attendant que la police ait fait une enquête sur sa personne, il a été renvoyé en prison. La police croit avoir affaire à un dangereux bandit Italien, blessé récemment dans une rencontre avec des carabinieri.

AU MAROC

Casablanca, 20.—Le bruit court ici parmi les indigènes qu'Abd el Aziz, après une marche victorieuse, est arrivé à Marrakech, repoussant les hordes de Moulay Hafid.

Jusqu'à présent, cette nouvelle n'est pas confirmée officiellement.

LA GREVE A MONTREAL

Les grévistes semblent décidés à résister aux leurres des patrons

Montréal, 20.—De notre bureau.—On ne peut dire encore quelle sera l'issue de la grève des employés du Pacifique.

On est d'opinion cependant que la compagnie finira par accorder quelques concessions à ses ouvriers parce qu'elle redoute un mouvement de grève chez les mécaniciens de locomotives, les chauffeurs, les chefs de train et les serofretins.

Votre correspondant questionnait à ce sujet, hier, un vieux mécanicien de la compagnie, et voici ce qu'il apprenait de lui.

"Nous n'avons dans le moment, il est vrai, aucun grief sérieux contre les patrons qui nous emploient, mais nous ne pourrions refuser aux grévistes le concours qu'ils finiront peut-être par nous demander.

"Chez nous le principe de solidarité et d'union est trop en respect pour que nous nous rangions du côté des patrons, en une circonstance aussi sérieuse.

"D'ailleurs l'état de chose actuel ne peut durer longtemps.

"Déjà nous ressentons nous-mêmes les effets de la grève.

"Cinq locomotives sont actuellement au rebut dans les cours de la compagnie à Québec, parce qu'il ne se trouve personne pour les réparer.

"L'inspection de nos locomotives se fait ordinairement une fois par mois par des mécaniciens des usines.

"Cette inspection aura-t-elle lieu dans quelques semaines? C'est ce que nous nous demandons.

"Je suis aussi d'opinion que les grévistes peuvent prolonger la grève avec les millions qu'ils ont en caisse et m'est d'avis aussi qu'ils s'adressent à la Protective Locomotive Engineers Association, assistés qu'ils jugeront la situation critique."

Il est assez difficile de dire jusqu'à quel point cette opinion d'un membre d'une union sociale peut-être acceptée, mais l'aspect général de la grève nous laisse à penser que les grévistes sont décidés à résister aux menaces ou prétendus leurres de leurs patrons.

LE FROMENT DE L'ALASKA

Une révolution se préparerait au point de vue de l'alimentation

New-York, 20.—Si la moitié et même le tiers de ce que l'on dit du nouveau froment de l'Alaska, qui est en train de mourir sur les 700 acres de terre que M. Abraham Adams possède à Julietta, Idaho, est vrai, la découverte de cette nouvelle graminée est appelée à révolutionner la production de froment dans le monde entier.

Tous les grands cultivateurs américains qui ont visité la ferme de M. Adams en sont revenus enthousiasmés sur le compte du nouveau produit. Un simple épi a donné 250 magnifiques grains ronds et bien nourris, que M. J. S. Jones, le chimiste du laboratoire expérimental de l'Idaho, a déclaré égaux, sinon supérieurs, au blé "bluestem" pour la panification.

Si les prédictions de 100 grains à l'épi, déduction faite des dégâts causés par les vents chauds, se réalisent, M. Adams retirera de sa ferme de 700 acres, une récolte de 70,000 boisseaux. Or ceci représente le produit d'un seul épi trouvé en 1904 par ce fermier dans une vallée de l'Alaska.

Les fermiers japonais ont réussi par un soigneux amendement de leurs terres et par la transplantation à produire de 80 à 100 boisseaux de froment à l'acre, on peut donc se faire une idée de ce que pourrait rapporter la culture intensive du nouveau grain de l'Alaska. Il est vrai qu'avant de se prononcer définitivement sur les mérites de celui-ci, il faut attendre qu'il ait passé sous la meule. Les analyses chimiques ont déjà démontré que les blés de printemps et d'automne ne diffèrent en rien des meilleurs froments connus des minotiers.

Si les essais sont favorables à M. Adams, ce dernier pourra facilement se défaire de sa récolte phénoménale pour l'ensemencement, au prix de \$20 le boisseau. Les Etats-Unis pourront se féliciter de la découverte du fermier autant que celui-ci peut s'en réjouir lui-même.

RUMEURS CONTREDITES

A propos de la disparition de certains plans de défense de Halifax

Halifax, 20.—Les autorités militaires, ici, ne peuvent s'expliquer le retard apporté à la transmission des plans relatifs aux travaux de fortifications de Halifax. La rumeur a même circulé que les plans dont il s'agit auraient pu être volés.

La dépêche suivante, datée d'Ottawa semble devoir, à ce sujet, remettre les choses au point.

Ottawa, 18.—Il n'y a rien de vrai dans la rumeur mise en circulation disant que des plans des défenses de Halifax, envoyés d'Ottawa à Halifax, ont été perdus. Les plans en question sont en sûreté aux quartiers généraux ici. Ce qui a donné lieu à la rumeur est le fait que certaines lettres relatives à Halifax ont été égarées. Les autorités de la milice déclarent qu'elles n'ont aucune crainte que ces lettres aient été volées et qu'une recherche dans les casiers les fera retrouver.

TUE PAR UN TRAMWAY

Montréal, 20.—De notre bureau.—Un nommé George Nicholson, du comté de Compton, a été tué par un tramway, à l'angle du Boulevard St-Laurent et de la rue St-Norbert, de bonne heure ce matin.

COMEDIE MUNICIPALE

M. Charest, accusé d'escroquerie, se promène dans les rues de Montréal

Montréal, 20.—De notre bureau.—Le cas du nommé Charest, l'employé civique défalcateur, gaulois l'incrédulité de notre population.

De mémoire de policier, on n'a jamais vu un individu faire si d'aussi provocante manière des autorités.

Des échevins s'évertuent à crier que la police recherche le fugitif, que les limiers sont à ses trousses, et le nommé Charest est rencontré par ses subalternes dans les rues d'Hochebaga. Lui-même écrit qu'il se rendra dans une quinzaime. Les humoristes appellent cette affaire d'escroquerie: une comédie municipale.

LES MARIIS FRANCAIS

Montréal, 20.—De notre bureau.—Une dépêche de la "Presse-Associée" annonce que les navires de guerre français sont arrivés à Brest, se déclarent enchantés de l'hospitalité qu'ils ont reçue à Québec.

TRESORIER EN FUTE

Montréal, 20.—De notre bureau.—A la trésorerie de St-Pierre et Miquelon, 88,000 francs ont été volés. Il n'y a pas longtemps, l'un des employés de la trésorerie quittait l'emploi du gouvernement et s'en venait à Montréal. On cherche cet homme.

UNE NOTE POUR LA POLICE

New-York, 20.—Un voleur a pénétré au 247 Summit avenue, Jersey City, en l'absence de M. George Whiting et de sa famille qui étaient allés se promener. Le voleur après s'être emparé de quelques bijoux et d'une somme de \$38 a laissé la note suivante à l'adresse de la police:

"Je ne voulais pas beaucoup et ai trouvé dans cette maison exactement ce que j'étais. Les détectives qui m'arrêteront devront être de bien fins limiers, car je suis voleur par profession et me suis déjà bien souvent moqué de la police qui n'a jamais encore pu réussir à avoir ma photographie dans la "Rogue's Gallery".

IL DEMENAGERA

Friedrichshafen, 20.—Le comte Zeppelin, qui a déclaré son intention de fabriquer dans ses propres usines les matériaux pour la construction d'un nouvel aérostat, se propose de construire trois immenses hankars à ballons aussi bien que des habitations pour ses ouvriers. Le seul obstacle à l'exécution de ses plans est le prix exorbitant que les propriétaires demandent de leurs terrains sur les bords du lac de Constance. Le comte Zeppelin déclare qu'il acceptera les offres de terrains gratuits qui lui sont faites par d'autres villes et y transportera ses ateliers.

L'ENQUETE DU CORONER

Dans l'affaire sensationnelle Hains-Annis, à New-York

New-York, 20.—Après avoir défilé pendant vingt deux minutes le jury du coroner convoqué pour rendre sa décision dans la sensationnelle affaire Hains-Annis a rapporté vers minuit un verdict déclarant que W. E. Annis qui a été tué samedi dernier a trouvé la mort à la suite des blessures qu'il reçut d'un coup de pistolet tiré par le capitaine Peter C. Hains, Jr., avec l'aide et de complicité de son frère Thornton Jenkins Hains.

Au milieu de l'excitation qui suivit la lecture du verdict la foule entoura les frères Hains à leur sortie de la ville et plusieurs personnes questionnèrent Hains pour savoir de lui s'il se croyait justifiable d'avoir tenu la foule à distance en la menaçant d'un revolver, pendant que son frère traitait son Annis. Avant que Hains eût pu répondre à cette question, Jno. F. McIntyre, le principal défenseur des deux frères se précipita vers lui et lui appliqua les deux mains sur la bouche en disant: non, non, de grâce ne répondez pas à cette question.

L'intervention de M. McIntyre put ainsi empêcher l'accusé de se compromettre.

Deux témoins seulement ont été entendus au cours de l'enquête. Ce sont Chas. H. Robert, de Erbsburg et le médecin Walter G. Frey. Le premier a vu se dérouler la scène du meurtre et en a fourni les détails. Le second rapporte que d'après l'examen du cadavre et des blessures dont il gardait la trace, pas moins de 9 coups de revolver ont dû être tirés.

En contre-interrogatoire, Mre McIntyre a demandé au témoin Robert si Hains avait fini de tirer lorsqu'il (le témoin) s'élança au secours de Annis et fut tenu à distance par le revolver de Thornton Hains brisé sur lui. Le témoin répond que Peter Hains n'avait pas fini de tirer et qu'il eût été impossible de prévenir un malheur sans l'intervention de Thornton Jenkins Hains.

Le capitaine Hains assiste impassible aux procédures judiciaires.

Avant l'ajournement, Mre McIntyre, défenseur des frères Hains a donné avis qu'il ferait entendre plusieurs témoins devant confirmer la véracité de la confession faite par Mme Hains. Le capitaine nie qu'il ait envoyé à Annis un défi de le rencontrer en duel.

M. SHERMAN ACCEPTE

Utica, N. Y., 18.—M. James Schoofcraft Sherman a accepté aujourd'hui la candidature républicaine au poste de vice-président de la République. La candidature lui a été offerte par un comité nommé à la convention de Chicago.

M. Sherman, dans sa réponse, a suivi l'exemple de M. Taft et a promis que l'administration dont il fera partie, s'il est élu, suivra la politique de M. Roosevelt. Il déclara qu'il n'est pas question de savoir si le peuple gouvernera ou ne gouvernera pas. "Assurément, le peuple gouvernera, dit-il. Assurément, le peuple gouvernera. Assurément, le peuple gouvernera."

Laisant de côté la question soulevée par M. Bryan, le candidat à la vice-présidence déclara que la question prépondérante de la campagne est réellement de savoir si l'administration du président Roosevelt sera approuvée.

Le secrétaire d'Etat Root a aussi prononcé un discours, mais n'a touché à aucune question politique.

NOYE DANS LE CANAL

Ottawa, 20.—L. S. Lauzon, un ouvrier, par accident ou avec intention, marchait la nuit dernière le long du canal Rideau. Peu de temps après, un gardien du bassin le vit à l'eau et courut à son secours, sans pouvoir le sauver. Son cadavre a été repêché cet après-midi. C'est un jeune homme et probablement qu'il était en loison.

TIGRE ET TAUREAU

Marseille, 19.—La police a dispersé un rassemblement qui s'était formé sur un domaine privé, près d'ici, hier matin. L'objet du rassemblement était de voir la lutte d'un tigre et d'un taureau qu'en avait mis ensemble dans une cage énorme.

Le tigre fut blessé au premier choc, mais alors se produisit l'intervention de la police.

LIBERTE ENTIERE

La Hollande est libre d'agir à sa guise contre le Vénézuéla

La Haye, 20.—Avec cette seule restriction qu'il ne devra y avoir aucune occupation militaire de territoire, il est entendu que le gouvernement de Washington a donné carte blanche au cabinet hollandais dans ses démêlés avec le président Castro, du Vénézuéla.

La récente entrevue entre M. Arthur M. Beaupré, le ministre des Etats-Unis, et le premier ministre de Hollande, a été très cordiale, et M. Beaupré a pu assurer à l'homme d'Etat hollandais que la Hollande a les sympathies du département d'Etat et qu'aucune objection ne serait faite à un blocus ou autres mesures-maritimes contre le Vénézuéla; en un mot, que les Etats-Unis étaient prêts à accorder à la flotte hollandaise sa parfaite liberté d'action pourvu qu'aucun territoire ne soit saisi.

Washington, 20.—Le sous-secrétaire d'Etat Bacon a refusé de commenter la nouvelle de La Haye disant que le ministre américain a donné au gouvernement hollandais l'assurance que les Etats-Unis ne s'opposeraient pas à un blocus ou à laquelle autre mesure prise par la Hollande contre le Vénézuéla, pourvu qu'il n'y ait pas de saisie de territoire. Il s'est entendu, cependant, que le département d'Etat n'est en possession d'aucune information concernant les plans de la Hollande.

Caracas, 17 août, via Willemstad, 18.—Dans les milieux diplomatiques, une véritable sensation s'est produite lorsqu'on a appris que le président Castro refusait de permettre au ministre du Brésil de prendre soin des intérêts français au Vénézuéla, après que le docteur José Paul, ministre des affaires étrangères, eut accepté cet arrangement.

En raison de l'attitude du président Castro, le ministre des affaires étrangères vénézuélien a publié une note dans laquelle il dit que le gouvernement doit se faire refus de souscrire à cet arrangement.

En conséquence, les intérêts français sont nécessairement négligés et plusieurs des paiements mensuels dus à des créanciers français n'ont pas été effectués.

Il est peu probable, dans ces circonstances que le président Castro autorise le représentant d'une puissance étrangère quelconque à pénétrer en main les intérêts français.

Le président Castro est parti pour une excursion à Barquisimeto et s'est embarqué à bord de la canonnière "Restaurador". Il a invité le ministre d'Angleterre à l'accompagner, ce qui est regardé comme très significatif en présence de la crise actuelle.

LA RETRAITE DU CONTRE-AMIRAL ROBLEY D. EVANS

Leake, Mokenk, New-York, 20.—Après 43 années de service actif dans la marine des Etats-Unis, le contre-amiral Robley D. Evans, et populaire dans tous les Etats-Unis sous le nom de "Fighting Bob", vient de prendre sa retraite. A partir d'aujourd'hui, le contre-amiral Evans est un simple citoyen américain.

Une grande fête a été donnée ici en son honneur et l'on a été en même temps l'anniversaire du brillant officier sous les ordres duquel l'escadre des cuirassés américaines combattit dernièrement le Cap Horn, car le jour de sa retraite est également le jour où il entra dans 63e année.

Une coupe magnifique a été offerte à l'amiral.

LA CRUAUTE DE M. TAFT

Si M. William H. Taft veut obtenir aux prochaines élections présidentielles la voix de M. George Ansell, président de la Société protectrice des animaux, il devra pour toujours renoncer à l'équitation et suivre un traitement contre l'obésité.

"Un homme qui pèse 300 livres, a déclaré dernièrement M. Ansell, ne devrait pas monter à cheval. C'est peut-être une cruauté sans nom que de surcharger ainsi un pauvre animal.

"J'ajoute absolument qu'il n'est pas sage de Hot Springs qui disent que le cheval de M. Taft est retiré dernièrement à l'école de la Société des animaux.

"Quand un pèse 300 livres, on monte en automobile ou on se promène à dos d'éléphant."

M. Taft ne demande pas mieux que d'entreprendre l'équitation. On croit que G. C. P. (Grand Old Party).

A LEVIS

La séance du Conseil, mardi soir. Présents: M. le maire Bernier et MM. les échevins Joseph Fortin, J. E. Mercier, Joseph Gosselin, Achille Carrier, Louis Lachance, Georges Roy et E. Velleux. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. Adoption du rapport du comité général tenu après la séance du 10 août, approuvant divers comptes. Adoption du rapport du comité chargé d'aller visiter le mur de la côte Davidson. Ce rapport conclut comme suit: "Pour empêcher l'écoulement de l'eau vis-à-vis de la propriété Edouard Samson, le comité recommande de creuser un réservoir pour accumuler l'eau qui vient au-dessous du mur de la ville; de là, conduire cette eau au ponceau de la propriété Samson dans un tuyau de grès placé dans une berge remplie de sable et autres substances. "Le comité se rend ensuite à la propriété F. X. Dubé, et recommande de creuser un réservoir en arrière de la maison, au coin du mur de la côte Davidson, afin de trouver la source d'eau; de là, conduire cette eau entre les murs de soutènement de la côte Davidson et de la propriété Dubé, puis de là à un ponceau de la ville; mais si la source d'eau ne peut être trouvée à l'endroit susdit, la ville fera faire des excavations plus près de la propriété, jusqu'à ce que la source soit trouvée. "Quant à la propriété de Mme Hardy, le comité recommande de creuser le roc pour faire un canal en ciment pour recevoir l'eau qui déversera dans un puits; et de là, conduire cette eau dans un tuyau ou ponceau de la ville. "Le conseil s'occupe ensuite des plaintes portées au rôle d'évaluation pour l'année courante. Il dispose de ces plaintes comme suit: Quartier Lauzon: Panet LaRue, évaluation, \$3,400; baissée à \$3,200. Succession A. Carrier, évaluation \$16,000; plainte renvoyée. Marc Couture, évaluation, \$11,500; plainte renvoyée. Quartier Saint-Laurent: Louis Sheedy, évaluation, \$1,800; baissée à \$300 (La maison a été enlevée depuis). Quartier Notre-Dame: Succession A. Carrier, évaluation, \$5,000; baissée à \$5,000. N. Hamel, évaluation \$4,000; baissée à \$3,500. Allan Patton, évaluation, \$1,600; baissée à \$1,500. J.-N. Blouin, évaluation, \$2,800; baissée à \$2,100. Jos. Dorval, évaluation, \$500; plainte renvoyée. F.-X. Joncas, sr., évaluation, \$1,000; plainte renvoyée. Georges Demers, évaluation \$5,400; plainte renvoyée. Mlle A. Lagueux, évaluation, \$2,100; plainte renvoyée. Alfred Blouin, évaluation \$4,000; baissée à \$3,500. Relativement à la propriété Nap. Mercier que les évaluateurs avaient évaluée à \$17,000, il a été proposé par l'échevin Fortin, appuyé par l'échevin Gosselin, qu'elle soit évaluée à \$10,000 pour une période de cinq ans. Puis viennent les plaintes portées contre le rôle d'aqueduc: Mme veuve Joseph Aubert, valeur locative \$72, baissée à \$60. Honoré Payne, valeur locative \$84, baissée à \$72. Mme Etienne Dussault, valeur locative \$216; baissée à \$180. Achille Carrier, valeur locative, \$144; baissée à \$120. Georges LeBel, valeur locative, \$144; plainte renvoyée. Georges LeBel, valeur locative, \$16; baissée à \$50. Lionel Lemieux, valeur locative, \$150; plainte renvoyée. Mme veuve H. Bisson, valeur locative, \$72; plainte renvoyée. Napoléon Audet, valeur locative, \$72; baissée à \$54. P.-Narcisse Hamel, valeur locative, \$200; plainte renvoyée. Alfred Blouin, valeur locative, \$250; plainte renvoyée. Le rôle est ensuite homologué, sur la proposition de l'échevin Mercier, appuyé par l'échevin Mercier. Demande de Mlle Ant. Fortin pour mettre au nom de Mme Jos Fortin une propriété, rue Eden, qui était mise à son nom. Accordée. Demande de Ferdinand Plante pour inscrire au nom de Alf. LaFrance une propriété, rue St-Laurent. Accordée. M. Napoléon Mercier est inscrit comme propriétaire de l'immeuble autrefois occupé par M. Joseph Goulet, rue Déziel. M. Lionel Lemieux, N. P., est inscrit comme locataire à la place de feu le notaire Evariste Lemieux, son père. M. le docteur Pierre Lagueux, rue Blanchet, se plaint que sa cave a été inondée et réclame \$100 de dommages de la ville. On demande de plus amples renseignements avant de s'occuper de cette plainte. M. Julien Carrier se plaint qu'un poteau du tramway qui se trouve dans le canal en face de sa propriété fait répandre l'eau sur son terrain et lui cause des dommages. Référé au surveillant des chemins qui devra l'informer si la Cie du tramway peut déplacer ce poteau.

M. Raoul Desjardins, N. P., informe le Conseil que la maison de M. Alphonse Desjardins, son père, n'est pas habitée depuis le 7 janvier. Il demande, en conséquence, que la taxe d'eau ne lui soit pas chargée. Cette demande est renvoyée au comité d'aqueduc. MM. Augustin Lacroix et Edouard Turcotte demandent à la ville de faire l'installation de l'aqueduc et du drainage sur leurs propriétés, sur la rue conduisant de la rue Wolfe à la rue Fraser. Le surintendant de l'aqueduc est chargé d'y voir. Le collecteur Johnny Aubert fait rapport qu'une grande quantité de briques se trouvent encore sur le quai de la Corporation et que les propriétaires des deux bateaux qui accostent à ce quai veulent réclamer des dommages à la ville pour le tort que cet embarras leur a causé. M. Aubert reçoit instruction d'envoyer un compte à M. Couture, propriétaire de cette quantité de briques, pour chaque journée qu'elle restera sur le quai. M. Jean Turgeon, entrepreneur-maçon, renouvelle la demande déjà faite le 4 novembre 1905 de pratiquer une "passe" dans le quai de l'intercolonial, anse McKaw, pour aller chercher la pierre déchargée sur la grève par les bateaux ou goélettes. Demande référée au surintendant de l'aqueduc. Demande de M. Ernest Roy pour avoir un canal d'égout à la maison qui lui fait contourner coin des rues Wolfe et du Passage. Référé au surintendant de l'aqueduc. MM. André Duchesneau et Napoléon Dumont demandent à entrer dans la force de police. Renvoyé au comité de police. Il est pris communication d'une lettre du colonel Eugène Pliet, sous-ministre de la milice, demandant si la ville est prête à donner au gouvernement le terrain qu'elle a déjà offert pour l'érection d'un manège militaire. Le greffier reçoit instruction d'écrire au commandant et aux officiers du 6ème Régiment de venir rencontrer le conseil à une séance spéciale qui aura lieu lundi, le 24 août, afin de pouvoir discuter cette question du site du manège. Une poursuite intéressante. La commission des chemins à barrières de la rive sud vient de prendre une action assez intéressante contre un M. Robitaille de Québec. M. Robitaille a passé en automobile dans une des barrières de la commission, et a refusé de payer le péage prétendant qu'elle n'a pas le droit de l'exiger des automobilistes. De son côté, la commission prétend que son règlement est formel. La cause sera plaidée le 26 courant. A la prise d'eau de l'aqueduc. La crépine brisée qui, l'hiver et le printemps dernier, a été la cause que l'aqueduc nous a fourni de l'eau si sale sera remplacée, dans quelques jours, le plongeur Bégin est occupé en ce moment à faire l'installation de la crépine qui la remplacera. Celle-ci sera en fonte très solide et entourée d'un grillage qui la protégera effectivement contre les glaces. Elle pèse plusieurs centaines de livres. De retour au Collège. M. l'abbé Elias Roy, est de retour au Collège après un séjour de quelques semaines chez M. l'abbé Vital Dodier, curé de St-Adrien de Ham, comté de Wolfe. Fonds de banqueroute vendu. La vente du fonds de banqueroute de l'épicerie Fontaine, coin des rues Shaw et St-Louis, a eu lieu hier matin au bureau de M. V. E. Paradis, à Québec. Le fonds de commerce et l'ameublement du magasin ont été adjugés à M. Antoine Crispin, marchand de Québec, à 40 1/2 cents dans la piastre. Les crédits s'élevant à \$1,234.62 ont été achetés par M. Rinfret, à 10 cents dans la piastre. Amenés au poste. Deux Italiens, travaillant sur le Transcontinental, de passage à Lévis, mardi, ont fait tant de visites à nos hôtels qu'à la fin ils ont senti le sommeil les gagner. Avissant un char non loin de la gare, ils y ont pénétré et se sont endormis comme des bienheureux. Mais les employés de l'intercolonial ne chantaient pas sur le même ton et ils leur donnèrent ordre de sortir en faisant des menaces. La police fut appelée et les conduisit au poste. Hier, ils ont été acquittés en promettant de s'éloigner. Inspection du 6ème Régiment. C'est le colonel Benson, commandant de la forteresse de Québec, et inspecteur général de l'artillerie, qui fera l'inspection du 6ème Régiment ce soir et vendredi. Les officiers et soldats du 6ème Régiment en sont tout heureux car le colonel Benson est très populaire parmi les militaires canadiens-français. Disparition d'un ancien. On annonce la mort de M. Pierre Cantin, ancien cultivateur de St-David de l'Auberivière, à l'âge de 55 ans et 2 mois. M. Cantin suit dans la tombe son frère, M. Narcisse Cantin, de St-Romuald, à moins d'un mois d'intervalle. M. Pierre Cantin était le père de M. l'abbé Onésiphore Cantin, curé de St-Nicolas, et de M. Cantin, de la maison Terreau & Racine, de Québec. Ses funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures, à l'église paroissiale de St-David. Un commis en fuite. Un jeune commis à l'emploi de M. Théodore Beaudoin, marchand de nouveautés, avait été chargé depuis quelques jours de la collection de sommes dues à son patron. Après avoir recueilli une couple de cents piastres, le jeune commis a pris le chemin de l'échappatoire. On le croit à Montréal. M. Beaudoin a porté plainte, et on est à la recherche du coupable. Ce malheureux, par ce coup de tête, plonge sa respectable famille dans la douleur. Une classe pour les adultes. M. W.-J. Byrne, professeur à l'Intention d'ouvrir cet automne une classe du soir pour les adultes. M. Byrne leur enseignera la lecture et l'écriture. Il espère que le gouvernement de Québec, qui s'intéresse tant aux écoles du soir lui aidera. M. Byrne demande que la ville fournisse les livres nécessaires à cette classe, qui serait tenue dans le haut du bureau de poste. Mendiante effrontée. Hier après-midi, une mendiante âgée d'une cinquantaine d'années, qui nous dit résider à St-Joseph de Lévis, entra dans une maison de la rue Wolfe pour demander l'aumône. Après avoir reçu quelques centimes de la maîtresse de la maison, elle sortit par la porte de service, son vaste panier à la main. Dans l'entree se trouvait une glacière. L'effrontée mendiante, croyant ne pas être vue, l'ouvrit et fit passer dans son panier un succulent jambon qu'on venait à peine d'y déposer. Mais, malheureusement pour elle, un jeune enfant l'observait par la porte vitrée, et avertit immédiatement sa mère. Celle-ci ne fut pas lente à téléphoner au chef de police Marsan qui envoya tout de suite un de ses hommes arrêter la voleuse. Au poste de police, on trouva le corps du délit dans le panier recouvert d'un panier vert. On voit d'ici la confusion de la coquine. Après avoir reçu son jambon, Mme X n'a pas voulu pousser plus loin la punition. Espérons que la leçon sera profitable à la mendiante sans scrupule. Une pluie de grenouilles. Autrefois, au temps des fêtes, les poulets tombaient du ciel tout rôtis. Aujourd'hui, voilà que les gourmets lévisiens amateurs de cuisines de grenouilles, les voient tomber du ciel en nuées pressées. Le phénomène de grenouilles sautant de leurs retraites au milieu et à la suite d'un violent orage est bien connu de tous ceux qui sont un peu au fait du genre de vie de ces batraciens. Aussi la pluie de grenouilles d'avant-hier n'a-t-elle étonné personne à Lévis. Il n'y a que les Montréalais, peu amateurs de grenouilles, qui ont gobé celle-là. A ST-SAUVEUR Ebonité. Hier midi, l'épouse de M. F. X. Bédard, cordonnier, demeurant au No 53 rue Montcalm, a été victime d'un pénible accident dans les circonstances suivantes: Mme Bédard était occupée à servir le dîner lorsqu'un volant prendre une théière en grès, qui était placée sur le poêle, le fond s'en détacha et tout le contenu se répandit sur la malheureuse. Mme Bédard a eu le pied droit affreusement ébouillanté. Prochain retour. M. l'abbé Bouffard, curé de St-Malo, et son compagnon de voyage le R. P. Adrien Valiquet, O. M. I., étaient, dimanche dernier, à Buffalo, État de New-York. Ils rentreront à Québec, samedi prochain, le 22, et le R. P. Valiquet présidera lui-même l'assemblée du Tiers-Ordre, dont il est le directeur, à 2 heures de l'après-midi, dimanche, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes. Accident. Hier matin, l'un des enfants de M. Gaudios Julien, employé de la Cie Paquet Limitée, est tombé du deuxième étage de la résidence de son père, située au No 534 rue Montcalm. L'enfant, qui n'est âgé que de 3 1/2 ans, était accoudé à la fenêtre qui donne sur la cour, lorsqu'il voulut regarder quelqu'un qui entrerait elle tomba, d'une hauteur de 12 à 15 pieds, sur une boîte d'emballage qui se trouvait dans la cour. On s'empressa de ramasser la pauvre petite et on manda un médecin qui ne constata aucune fracture mais plusieurs blessures internes. Réparations. Les ouvriers de la corporation sont actuellement à réparer une partie du pavé du marché St-Pierre. Ce n'est pas une dépense inutile. La fête de saint Louis. Mardi soir, le 25, fête de saint Louis, roi de France, il y aura réunion générale des Tertulaires, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes. A ST-ROMUALD M. l'abbé Elias Roy, est de retour au Collège après un séjour de quelques semaines chez M. l'abbé Vital Dodier, curé de St-Adrien de Ham, comté de Wolfe. Fonds de banqueroute vendu. La vente du fonds de banqueroute de l'épicerie Fontaine, coin des rues Shaw et St-Louis, a eu lieu hier matin au bureau de M. V. E. Paradis, à Québec. Le fonds de commerce et l'ameublement du magasin ont été adjugés à M. Antoine Crispin, marchand de Québec, à 40 1/2 cents dans la piastre. Les crédits s'élevant à \$1,234.62 ont été achetés par M. Rinfret, à 10 cents dans la piastre. Amenés au poste. Deux Italiens, travaillant sur le Transcontinental, de passage à Lévis, mardi, ont fait tant de visites à nos hôtels qu'à la fin ils ont senti le sommeil les gagner. Avissant un char non loin de la gare, ils y ont pénétré et se sont endormis comme des bienheureux. Mais les employés de l'intercolonial ne chantaient pas sur le même ton et ils leur donnèrent ordre de sortir en faisant des menaces. La police fut appelée et les conduisit au poste. Hier, ils ont été acquittés en promettant de s'éloigner. Inspection du 6ème Régiment. C'est le colonel Benson, commandant de la forteresse de Québec, et inspecteur général de l'artillerie, qui fera l'inspection du 6ème Régiment ce soir et vendredi. Les officiers et soldats du 6ème Régiment en sont tout heureux car le colonel Benson est très populaire parmi les militaires canadiens-français. Disparition d'un ancien. On annonce la mort de M. Pierre Cantin, ancien cultivateur de St-David de l'Auberivière, à l'âge de 55 ans et 2 mois. M. Cantin suit dans la tombe son frère, M. Narcisse Cantin, de St-Romuald, à moins d'un mois d'intervalle. M. Pierre Cantin était le père de M. l'abbé Onésiphore Cantin, curé de St-Nicolas, et de M. Cantin, de la maison Terreau & Racine, de Québec. Ses funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures, à l'église paroissiale de St-David. Un commis en fuite. Un jeune commis à l'emploi de M. Théodore Beaudoin, marchand de nouveautés, avait été chargé depuis quelques jours de la collection de sommes dues à son patron. Après avoir recueilli une couple de cents piastres, le jeune commis a pris le chemin de l'échappatoire. On le croit à Montréal. M. Beaudoin a porté plainte, et on est à la recherche du coupable. Ce malheureux, par ce coup de tête, plonge sa respectable famille dans la douleur. Une classe pour les adultes. M. W.-J. Byrne, professeur à l'Intention d'ouvrir cet automne une classe du soir pour les adultes. M. Byrne leur enseignera la lecture et l'écriture. Il espère que le gouvernement de Québec, qui s'intéresse tant aux écoles du soir lui aidera. M. Byrne demande que la ville fournisse les livres nécessaires à cette classe, qui serait tenue dans le haut du bureau de poste. Mendiante effrontée. Hier après-midi, une mendiante âgée d'une cinquantaine d'années, qui nous dit résider à St-Joseph de Lévis, entra dans une maison de la rue Wolfe pour demander l'aumône. Après avoir reçu quelques centimes de la maîtresse de la maison, elle sortit par la porte de service, son vaste panier à la main. Dans l'entree se trouvait une glacière. L'effrontée mendiante, croyant ne pas être vue, l'ouvrit et fit passer dans son panier un succulent jambon qu'on venait à peine d'y déposer. Mais, malheureusement pour elle, un jeune enfant l'observait par la porte vitrée, et avertit immédiatement sa mère. Celle-ci ne fut pas lente à téléphoner au chef de police Marsan qui envoya tout de suite un de ses hommes arrêter la voleuse. Au poste de police, on trouva le corps du délit dans le panier recouvert d'un panier vert. On voit d'ici la confusion de la coquine. Après avoir reçu son jambon, Mme X n'a pas voulu pousser plus loin la punition. Espérons que la leçon sera profitable à la mendiante sans scrupule. Une pluie de grenouilles. Autrefois, au temps des fêtes, les poulets tombaient du ciel tout rôtis. Aujourd'hui, voilà que les gourmets lévisiens amateurs de cuisines de grenouilles, les voient tomber du ciel en nuées pressées. Le phénomène de grenouilles sautant de leurs retraites au milieu et à la suite d'un violent orage est bien connu de tous ceux qui sont un peu au fait du genre de vie de ces batraciens. Aussi la pluie de grenouilles d'avant-hier n'a-t-elle étonné personne à Lévis. Il n'y a que les Montréalais, peu amateurs de grenouilles, qui ont gobé celle-là. A ST-SAUVEUR Ebonité. Hier midi, l'épouse de M. F. X. Bédard, cordonnier, demeurant au No 53 rue Montcalm, a été victime d'un pénible accident dans les circonstances suivantes: Mme Bédard était occupée à servir le dîner lorsqu'un volant prendre une théière en grès, qui était placée sur le poêle, le fond s'en détacha et tout le contenu se répandit sur la malheureuse. Mme Bédard a eu le pied droit affreusement ébouillanté. Prochain retour. M. l'abbé Bouffard, curé de St-Malo, et son compagnon de voyage le R. P. Adrien Valiquet, O. M. I., étaient, dimanche dernier, à Buffalo, État de New-York. Ils rentreront à Québec, samedi prochain, le 22, et le R. P. Valiquet présidera lui-même l'assemblée du Tiers-Ordre, dont il est le directeur, à 2 heures de l'après-midi, dimanche, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes. Accident. Hier matin, l'un des enfants de M. Gaudios Julien, employé de la Cie Paquet Limitée, est tombé du deuxième étage de la résidence de son père, située au No 534 rue Montcalm. L'enfant, qui n'est âgé que de 3 1/2 ans, était accoudé à la fenêtre qui donne sur la cour, lorsqu'il voulut regarder quelqu'un qui entrerait elle tomba, d'une hauteur de 12 à 15 pieds, sur une boîte d'emballage qui se trouvait dans la cour. On s'empressa de ramasser la pauvre petite et on manda un médecin qui ne constata aucune fracture mais plusieurs blessures internes. Réparations. Les ouvriers de la corporation sont actuellement à réparer une partie du pavé du marché St-Pierre. Ce n'est pas une dépense inutile. La fête de saint Louis. Mardi soir, le 25, fête de saint Louis, roi de France, il y aura réunion générale des Tertulaires, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes. A ST-ROMUALD M. l'abbé Elias Roy, est de retour au Collège après un séjour de quelques semaines chez M. l'abbé Vital Dodier, curé de St-Adrien de Ham, comté de Wolfe. Fonds de banqueroute vendu. La vente du fonds de banqueroute de l'épicerie Fontaine, coin des rues Shaw et St-Louis, a eu lieu hier matin au bureau de M. V. E. Paradis, à Québec. Le fonds de commerce et l'ameublement du magasin ont été adjugés à M. Antoine Crispin, marchand de Québec, à 40 1/2 cents dans la piastre. Les crédits s'élevant à \$1,234.62 ont été achetés par M. Rinfret, à 10 cents dans la piastre. Amenés au poste. Deux Italiens, travaillant sur le Transcontinental, de passage à Lévis, mardi, ont fait tant de visites à nos hôtels qu'à la fin ils ont senti le sommeil les gagner. Avissant un char non loin de la gare, ils y ont pénétré et se sont endormis comme des bienheureux. Mais les employés de l'intercolonial ne chantaient pas sur le même ton et ils leur donnèrent ordre de sortir en faisant des menaces. La police fut appelée et les conduisit au poste. Hier, ils ont été acquittés en promettant de s'éloigner. Inspection du 6ème Régiment. C'est le colonel Benson, commandant de la forteresse de Québec, et inspecteur général de l'artillerie, qui fera l'inspection du 6ème Régiment ce soir et vendredi. Les officiers et soldats du 6ème Régiment en sont tout heureux car le colonel Benson est très populaire parmi les militaires canadiens-français. Disparition d'un ancien. On annonce la mort de M. Pierre Cantin, ancien cultivateur de St-David de l'Auberivière, à l'âge de 55 ans et 2 mois. M. Cantin suit dans la tombe son frère, M. Narcisse Cantin, de St-Romuald, à moins d'un mois d'intervalle. M. Pierre Cantin était le père de M. l'abbé Onésiphore Cantin, curé de St-Nicolas, et de M. Cantin, de la maison Terreau & Racine, de Québec. Ses funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures, à l'église paroissiale de St-David. Un commis en fuite. Un jeune commis à l'emploi de M. Théodore Beaudoin, marchand de nouveautés, avait été chargé depuis quelques jours de la collection de sommes dues à son patron. Après avoir recueilli une couple de cents piastres, le jeune commis a pris le chemin de l'échappatoire. On le croit à Montréal. M. Beaudoin a porté plainte, et on est à la recherche du coupable. Ce malheureux, par ce coup de tête, plonge sa respectable famille dans la douleur. Une classe pour les adultes. M. W.-J. Byrne, professeur à l'Intention d'ouvrir cet automne une classe du soir pour les adultes. M. Byrne leur enseignera la lecture et l'écriture. Il espère que le gouvernement de Québec, qui s'intéresse tant aux écoles du soir lui aidera. M. Byrne demande que la ville fournisse les livres nécessaires à cette classe, qui serait tenue dans le haut du bureau de poste. Mendiante effrontée. Hier après-midi, une mendiante âgée d'une cinquantaine d'années, qui nous dit résider à St-Joseph de Lévis, entra dans une maison de la rue Wolfe pour demander l'aumône. Après avoir reçu quelques centimes de la maîtresse de la maison, elle sortit par la porte de service, son vaste panier à la main. Dans l'entree se trouvait une glacière. L'effrontée mendiante, croyant ne pas être vue, l'ouvrit et fit passer dans son panier un succulent jambon qu'on venait à peine d'y déposer. Mais, malheureusement pour elle, un jeune enfant l'observait par la porte vitrée, et avertit immédiatement sa mère. Celle-ci ne fut pas lente à téléphoner au chef de police Marsan qui envoya tout de suite un de ses hommes arrêter la voleuse. Au poste de police, on trouva le corps du délit dans le panier recouvert d'un panier vert. On voit d'ici la confusion de la coquine. Après avoir reçu son jambon, Mme X n'a pas voulu pousser plus loin la punition. Espérons que la leçon sera profitable à la mendiante sans scrupule. Une pluie de grenouilles. Autrefois, au temps des fêtes, les poulets tombaient du ciel tout rôtis. Aujourd'hui, voilà que les gourmets lévisiens amateurs de cuisines de grenouilles, les voient tomber du ciel en nuées pressées. Le phénomène de grenouilles sautant de leurs retraites au milieu et à la suite d'un violent orage est bien connu de tous ceux qui sont un peu au fait du genre de vie de ces batraciens. Aussi la pluie de grenouilles d'avant-hier n'a-t-elle étonné personne à Lévis. Il n'y a que les Montréalais, peu amateurs de grenouilles, qui ont gobé celle-là.

di, à 9 heures, à l'église paroissiale de St-David. Un commis en fuite. Un jeune commis à l'emploi de M. Théodore Beaudoin, marchand de nouveautés, avait été chargé depuis quelques jours de la collection de sommes dues à son patron. Après avoir recueilli une couple de cents piastres, le jeune commis a pris le chemin de l'échappatoire. On le croit à Montréal. M. Beaudoin a porté plainte, et on est à la recherche du coupable. Ce malheureux, par ce coup de tête, plonge sa respectable famille dans la douleur. Une classe pour les adultes. M. W.-J. Byrne, professeur à l'Intention d'ouvrir cet automne une classe du soir pour les adultes. M. Byrne leur enseignera la lecture et l'écriture. Il espère que le gouvernement de Québec, qui s'intéresse tant aux écoles du soir lui aidera. M. Byrne demande que la ville fournisse les livres nécessaires à cette classe, qui serait tenue dans le haut du bureau de poste. Mendiante effrontée. Hier après-midi, une mendiante âgée d'une cinquantaine d'années, qui nous dit résider à St-Joseph de Lévis, entra dans une maison de la rue Wolfe pour demander l'aumône. Après avoir reçu quelques centimes de la maîtresse de la maison, elle sortit par la porte de service, son vaste panier à la main. Dans l'entree se trouvait une glacière. L'effrontée mendiante, croyant ne pas être vue, l'ouvrit et fit passer dans son panier un succulent jambon qu'on venait à peine d'y déposer. Mais, malheureusement pour elle, un jeune enfant l'observait par la porte vitrée, et avertit immédiatement sa mère. Celle-ci ne fut pas lente à téléphoner au chef de police Marsan qui envoya tout de suite un de ses hommes arrêter la voleuse. Au poste de police, on trouva le corps du délit dans le panier recouvert d'un panier vert. On voit d'ici la confusion de la coquine. Après avoir reçu son jambon, Mme X n'a pas voulu pousser plus loin la punition. Espérons que la leçon sera profitable à la mendiante sans scrupule. Une pluie de grenouilles. Autrefois, au temps des fêtes, les poulets tombaient du ciel tout rôtis. Aujourd'hui, voilà que les gourmets lévisiens amateurs de cuisines de grenouilles, les voient tomber du ciel en nuées pressées. Le phénomène de grenouilles sautant de leurs retraites au milieu et à la suite d'un violent orage est bien connu de tous ceux qui sont un peu au fait du genre de vie de ces batraciens. Aussi la pluie de grenouilles d'avant-hier n'a-t-elle étonné personne à Lévis. Il n'y a que les Montréalais, peu amateurs de grenouilles, qui ont gobé celle-là. A ST-SAUVEUR Ebonité. Hier midi, l'épouse de M. F. X. Bédard, cordonnier, demeurant au No 53 rue Montcalm, a été victime d'un pénible accident dans les circonstances suivantes: Mme Bédard était occupée à servir le dîner lorsqu'un volant prendre une théière en grès, qui était placée sur le poêle, le fond s'en détacha et tout le contenu se répandit sur la malheureuse. Mme Bédard a eu le pied droit affreusement ébouillanté. Prochain retour. M. l'abbé Bouffard, curé de St-Malo, et son compagnon de voyage le R. P. Adrien Valiquet, O. M. I., étaient, dimanche dernier, à Buffalo, État de New-York. Ils rentreront à Québec, samedi prochain, le 22, et le R. P. Valiquet présidera lui-même l'assemblée du Tiers-Ordre, dont il est le directeur, à 2 heures de l'après-midi, dimanche, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes. Accident. Hier matin, l'un des enfants de M. Gaudios Julien, employé de la Cie Paquet Limitée, est tombé du deuxième étage de la résidence de son père, située au No 534 rue Montcalm. L'enfant, qui n'est âgé que de 3 1/2 ans, était accoudé à la fenêtre qui donne sur la cour, lorsqu'il voulut regarder quelqu'un qui entrerait elle tomba, d'une hauteur de 12 à 15 pieds, sur une boîte d'emballage qui se trouvait dans la cour. On s'empressa de ramasser la pauvre petite et on manda un médecin qui ne constata aucune fracture mais plusieurs blessures internes. Réparations. Les ouvriers de la corporation sont actuellement à réparer une partie du pavé du marché St-Pierre. Ce n'est pas une dépense inutile. La fête de saint Louis. Mardi soir, le 25, fête de saint Louis, roi de France, il y aura réunion générale des Tertulaires, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes. A ST-ROMUALD M. l'abbé Elias Roy, est de retour au Collège après un séjour de quelques semaines chez M. l'abbé Vital Dodier, curé de St-Adrien de Ham, comté de Wolfe. Fonds de banqueroute vendu. La vente du fonds de banqueroute de l'épicerie Fontaine, coin des rues Shaw et St-Louis, a eu lieu hier matin au bureau de M. V. E. Paradis, à Québec. Le fonds de commerce et l'ameublement du magasin ont été adjugés à M. Antoine Crispin, marchand de Québec, à 40 1/2 cents dans la piastre. Les crédits s'élevant à \$1,234.62 ont été achetés par M. Rinfret, à 10 cents dans la piastre. Amenés au poste. Deux Italiens, travaillant sur le Transcontinental, de passage à Lévis, mardi, ont fait tant de visites à nos hôtels qu'à la fin ils ont senti le sommeil les gagner. Avissant un char non loin de la gare, ils y ont pénétré et se sont endormis comme des bienheureux. Mais les employés de l'intercolonial ne chantaient pas sur le même ton et ils leur donnèrent ordre de sortir en faisant des menaces. La police fut appelée et les conduisit au poste. Hier, ils ont été acquittés en promettant de s'éloigner. Inspection du 6ème Régiment. C'est le colonel Benson, commandant de la forteresse de Québec, et inspecteur général de l'artillerie, qui fera l'inspection du 6ème Régiment ce soir et vendredi. Les officiers et soldats du 6ème Régiment en sont tout heureux car le colonel Benson est très populaire parmi les militaires canadiens-français. Disparition d'un ancien. On annonce la mort de M. Pierre Cantin, ancien cultivateur de St-David de l'Auberivière, à l'âge de 55 ans et 2 mois. M. Cantin suit dans la tombe son frère, M. Narcisse Cantin, de St-Romuald, à moins d'un mois d'intervalle. M. Pierre Cantin était le père de M. l'abbé Onésiphore Cantin, curé de St-Nicolas, et de M. Cantin, de la maison Terreau & Racine, de Québec. Ses funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures, à l'église paroissiale de St-David. Un commis en fuite. Un jeune commis à l'emploi de M. Théodore Beaudoin, marchand de nouveautés, avait été chargé depuis quelques jours de la collection de sommes dues à son patron. Après avoir recueilli une couple de cents piastres, le jeune commis a pris le chemin de l'échappatoire. On le croit à Montréal. M. Beaudoin a porté plainte, et on est à la recherche du coupable. Ce malheureux, par ce coup de tête, plonge sa respectable famille dans la douleur. Une classe pour les adultes. M. W.-J. Byrne, professeur à l'Intention d'ouvrir cet automne une classe du soir pour les adultes. M. Byrne leur enseignera la lecture et l'écriture. Il espère que le gouvernement de Québec, qui s'intéresse tant aux écoles du soir lui aidera. M. Byrne demande que la ville fournisse les livres nécessaires à cette classe, qui serait tenue dans le haut du bureau de poste. Mendiante effrontée. Hier après-midi, une mendiante âgée d'une cinquantaine d'années, qui nous dit résider à St-Joseph de Lévis, entra dans une maison de la rue Wolfe pour demander l'aumône. Après avoir reçu quelques centimes de la maîtresse de la maison, elle sortit par la porte de service, son vaste panier à la main. Dans l'entree se trouvait une glacière. L'effrontée mendiante, croyant ne pas être vue, l'ouvrit et fit passer dans son panier un succulent jambon qu'on venait à peine d'y déposer. Mais, malheureusement pour elle, un jeune enfant l'observait par la porte vitrée, et avertit immédiatement sa mère. Celle-ci ne fut pas lente à téléphoner au chef de police Marsan qui envoya tout de suite un de ses hommes arrêter la voleuse. Au poste de police, on trouva le corps du délit dans le panier recouvert d'un panier vert. On voit d'ici la confusion de la coquine. Après avoir reçu son jambon, Mme X n'a pas voulu pousser plus loin la punition. Espérons que la leçon sera profitable à la mendiante sans scrupule. Une pluie de grenouilles. Autrefois, au temps des fêtes, les poulets tombaient du ciel tout rôtis. Aujourd'hui, voilà que les gourmets lévisiens amateurs de cuisines de grenouilles, les voient tomber du ciel en nuées pressées. Le phénomène de grenouilles sautant de leurs retraites au milieu et à la suite d'un violent orage est bien connu de tous ceux qui sont un peu au fait du genre de vie de ces batraciens. Aussi la pluie de grenouilles d'avant-hier n'a-t-elle étonné personne à Lévis. Il n'y a que les Montréalais, peu amateurs de grenouilles, qui ont gobé celle-là.

A ST-J.-BAPTISTE Service anniversaire. Ce matin, à 7 heures, a été chanté à l'église St-Jean-Baptiste, le service anniversaire de M. Ernest et de Demoiselle Clara Gauvin. Nombreux étaient les parents et les amis, qui en ce triste anniversaire avaient voulu s'unir au saint sacrifice de l'autel, et adresser au ciel une prière fervente pour ces personnes si chères, et si tôt disparues. Il était particulièrement touchant d'entendre, dans cette église tendue de noir, les voix jeunes et vibrantes des élèves de l'école des Frères chantant la messe des morts. On sentait qu'à la prière ardente, jaillissant de ces jeunes cœurs, se joignait le souvenir ému de l'amitié. M. l'abbé J. A. Morrissette, curé de St-Victor de Tring, qui pendant de longues années s'est prodigué dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste, en créant pour ainsi dire l'oeuvre de ces jeunes gens, chantait le service. En honorant d'une manière toute particulière la mémoire de M. Gauvin, qui fut l'un des premiers à entrer dans la lieue du Sacré-Coeur, fondée pendant son vicariat M. Morrissette a voulu témoigner de nouveau et à tous ces jeunes gens l'agréable souvenir qu'il a toujours d'eux et de leurs parents. A sa dernière demeure. "La mort à tout âge est à craindre." Hier après-midi à 4 heures c'était le jeune Jos Alexandre Gustave, fils de M. Napoléon Tanguay, sellier, âgé de 8 ans, que l'on conduisait à sa dernière demeure. Grand nombre de parents et d'amis, parmi lesquels on remarquait MM. Chs Cloutier, jr., Félix Gauvreau, F. P. Gauvin, F. H. Clancy, J. A. Moisan, J. B. Cloutier, D. Drolet, H. Houde, etc., accompagnaient la dépouille mortelle. On a chanté avec accompagnement d'orgue les hymnes des anges. Sac, buvette, revolver, etc. Hier soir, vers neuf heures, a été jouée dans une buvette de la rue St-Jean, une tragédie dont nous ne pouvons dire que peu de choses, n'étant pas des habitués de l'endroit. Donc, à l'heure ci-dessus, trois hommes porteurs d'un sac de linges, entrèrent dans la dite buvette. Que se passa-t-il dans ce premier acte. Nous ne le savons pas. Mais tout à coup la porte du bar s'ouvrit avec violence sous l'impulsion du sac de linges qui rebondit dans la rue avec les trois hommes à sa suite. Un reporter ne voit pas une chose semblable sans s'arrêter: nous regardâmes les trois hommes se ramasser, reformer une colonne d'assaut, toujours avec le sac de linges, et s'enfoncer de nouveau dans la buvette. Quelques minutes plus tard ils opérèrent une retraite précipitée avec, cette fois, le sac de linges à l'arrière garde. La pièce devenait palpitante d'intérêt: les spectateurs de la rue se faisaient plus nombreux et des paris commençaient même à s'échanger. La trinité se ramassa une deuxième fois et l'homme de front se faisant un bouclier du pauvre sac se lança comme un sanglier contre la porte avec ses deux compagnons sur les talons. Le dernier personnage entra, ou plutôt sortit alors en scène, revolver au poing. Ce fut une déroute où le sac de linges, tantôt en tête, tantôt en queue, quelquefois par terre, prit bientôt l'aspect le plus lamentable. Nous aurions voulu interviewer les combattants, mais les fuyards courraient trop fort et l'homme au pistolet avait regagné sa tanière. A LIMOULOU La ligne du Grand Nord, qui traverse le chemin du Gros-Flin, en coupant les propriétés de MM. Charles Bédard et Raoul Renault, était depuis le printemps venue de travailleurs. Mais depuis quelques jours des charretiers sont à transporter des poteaux de cèdre. Les passants se demandent si c'est pour commencer la construction des poteaux sur les ruisseaux traversés par la ligne ou pour l'installation de la ligne télégraphique. Splendeur éphémère. Le chemin de Charlesbourg, près de la rivière St-Charles, avait été transformé en voie triomphale depuis quelque temps. Les arcs vénitiens qui ornaient la rue St-Joseph durant les fêtes de cet été y avaient en effet été transportés et disposés dans un bel ordre. Les tournés de ces jours derniers ont coupé court à cette splendeur. Toutes ces tourelles gisent maintenant sur le flanc dans les champs voisins. Si on les relève, on songera sans doute à charger leur base de pierres et de terre pour prévenir la répétition de pareils désagréments. EN FAILLITE L'hon. juge Lemieux a accordé hier une demande de liquidation adressée par la Compagnie de Navigation de Québec. Les demandeurs, après avoir fait le commerce entre Québec et Montréal durant les deux dernières années, déclarent ne plus être en position de satisfaire leurs créanciers. L'hon. juge Lemieux a nommé M. V. E. Paradis, liquidateur provisoire. Le passif de la Compagnie se monte à \$16,000 dont \$8,000 de dettes courantes et \$8,000 sur le vapeur Persia, l'unique vaisseau de la Compagnie.

A SAINT-ROCH Les ouvriers de la Corporation sont à poser une borne-fontaine moderne devant la résidence de M. le docteur Clarke, coin des rues St-François et Laliberté. L'établissement Drolet. La pluie de ces jours derniers a un peu gêné les ouvriers dans leur travail, mais la pose de la brique est terminée pour tout le premier étage et les passants ont maintenant une bonne idée de ce que sera l'ensemble de l'édifice. La grosse drague creuse toujours pendant que le petit remorqueur va vider au large les chaudières qu'elle remplit. Plusieurs, en suivant ce travail, se disaient si le gouvernement avait le bon esprit de faire continuer à creuser la rivière jusqu'au fleuve, quel pert gentil et commode cela ferait! L'école nouvelle. Les ouvriers travaillent ferme et drû dans la nouvelle école des frères de la rue St-François, mais il est peu probable que les classes puissent y être ouvertes en septembre prochain. Quelques-uns prétendent que cela pourrait bien aller en octobre et même plus loin. L'école nouvelle aura douze classes dans lesquelles cinq cents élèves tiendront à l'aise. Il est probable que l'ancien édifice de la rue Grant servira surtout pour les jeunes élèves des alentours, car ceux des classes supérieures fréquenteront l'école de la rue St-François. Les frères professeurs à St-Roch, logeront aussi dans l'école nouvelle. En avant le bal! Un chemineau, nous apprend-on, répand depuis quelques jours la terreur chez les bonnes mères de famille de St-Roch. Comme introduction, il demande à manger, et comme les femmes, justement alarmées, se refusent à un pareil compagnonnage, il insiste pour obtenir des sous que, par crainte, on lui glisse aussitôt. Voyons, mesdames, ne vous laissez pas intimider ainsi. Cet homme, comme vous vous en doutez, sans doute, est un vulgaire ivrogne qu'on renvoie souvent ivre sur la rue. Lorsqu'il ira frapper à votre porte n'oubliez pas que vous avez sous la main un instrument capable d'imposer le respect. En avant le bal! à moins que vous ne préfériez le tonnerrier qui est plus petit mais cogne plus drû. Vous verrez comme ces chemineaux ne sont pas lents à déguerpir devant une canadienne réjouie. Chœur de St-Roch. Contrairement à ce que certains journaux ont annoncé, le chœur de l'orgue de St-Roch n'a pas été chanté la messe dimanche dernier à Notre-Dame des Laurentides, étant retenu dans la paroisse, à l'occasion de la fête patronale de St-Roch. Quelques membres seulement de ce chœur, accompagnés d'amis-amateurs de Québec se sont rendus à Notre-Dame des Laurentides, faire les frais du chant et de la musique. D'ailleurs, les paroissiens de St-Roch qui ont assisté à la grande messe dimanche dernier, ont dû constater que le chœur était au complet. A ST-ROMUALD M. l'abbé Elias Roy, est de retour au Collège après un séjour de quelques semaines chez M. l'abbé Vital Dodier, curé de St-Adrien de Ham, comté de Wolfe. Fonds de banqueroute vendu. La vente du fonds de banqueroute de l'épicerie Fontaine, coin des rues Shaw et St-Louis, a eu lieu hier matin au bureau de M. V. E. Paradis, à Québec. Le fonds de commerce et l'ameublement du magasin ont été adjugés à M. Antoine Crispin, marchand de Québec, à 40 1/2 cents dans la piastre. Les crédits s'élevant à \$1,234.62 ont été achetés par M. Rinfret, à 10 cents dans la piastre. Amenés au poste. Deux Italiens, travaillant sur le Transcontinental, de passage à Lévis, mardi, ont fait tant de visites à nos hôtels qu'à la fin ils ont senti le sommeil les gagner. Avissant un char non loin de la gare, ils y ont pénétré et se sont endormis comme des bienheureux. Mais les employés de l'intercolonial ne chantaient pas sur le même ton et ils leur donnèrent ordre de sortir en faisant des menaces. La police fut appelée et les conduisit au poste. Hier, ils ont été acquittés en promettant de s'éloigner. Inspection du 6ème Régiment. C'est le colonel Benson, commandant de la forteresse de Québec, et inspecteur général de l'artillerie, qui fera l'inspection du 6ème Régiment ce soir et vendredi. Les officiers et soldats du 6ème Régiment en sont tout heureux car le colonel Benson est très populaire parmi les militaires canadiens-français. Disparition d'un ancien. On annonce la mort de M. Pierre Cantin, ancien cultivateur de St-David de l'Auberivière, à l'âge de 55 ans et 2 mois. M. Cantin suit dans la tombe son frère, M. Narcisse Cantin, de St-Romuald, à moins d'un mois d'intervalle. M. Pierre Cantin était le père de M. l'abbé Onésiphore Cantin, curé de St-Nicolas, et de M. Cantin, de la maison Terreau & Racine, de Québec. Ses funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures, à l'église paroissiale de St-David. Un commis en fuite. Un jeune commis à l'emploi de M. Théodore Beaudoin, marchand de nouveautés, avait été chargé depuis quelques jours de la collection de sommes dues à son patron. Après avoir recueilli une couple de cents piastres, le jeune commis a pris le chemin de l'échappatoire. On le croit à Montréal. M. Beaudoin a porté plainte, et on est à la recherche du coupable. Ce malheureux, par ce coup de tête, plonge sa respectable famille dans la douleur. Une classe pour les adultes. M. W.-J. Byrne, professeur à l'Intention d'ouvrir cet automne une classe du soir pour les adultes. M. Byrne leur enseignera la lecture et l'écriture. Il espère que le gouvernement de Québec, qui s'intéresse tant aux écoles du soir lui aidera. M. Byrne demande que la ville fournisse les livres nécessaires à cette classe, qui serait tenue dans le haut du bureau de poste. Mendiante effrontée. Hier après-midi, une mendiante âgée d'une cinquantaine d'années, qui nous dit résider à St-Joseph de Lévis, entra dans une maison de la rue Wolfe pour demander l'aumône. Après avoir reçu quelques centimes de la maîtresse de la maison, elle sortit par la porte de service, son vaste panier à la main. Dans l'entree se trouvait une glacière. L'effrontée mendiante, croyant ne pas être vue, l'ouvrit et fit passer dans son panier un succulent jambon qu'on venait à peine d'y déposer. Mais, malheureusement pour elle, un jeune enfant l'observait par la porte vitrée, et avertit immédiatement sa mère. Celle-ci ne fut pas lente à téléphoner au chef de police Marsan qui envoya tout de suite un de ses hommes arrêter la voleuse. Au poste de police, on trouva le corps du délit dans le panier recouvert d'un panier vert. On voit d'ici la confusion de la coquine. Après avoir reçu son jambon, Mme X n'a pas voulu pousser plus loin la punition. Espérons que la leçon sera profitable à la mendiante sans scrupule. Une pluie de grenouilles. Autrefois, au temps des fêtes, les poulets tombaient du ciel tout rôtis. Aujourd'hui, voilà que les gourmets lévisiens amateurs de cuisines de grenouilles, les voient tomber du ciel en nuées pressées. Le phénomène de grenouilles sautant de leurs retraites au milieu et à la suite d'un violent orage est bien connu de tous ceux qui sont un peu au fait du genre de vie de ces batraciens. Aussi la pluie de grenouilles d'avant-hier n'a-t-elle étonné personne à Lévis. Il n'y a que les Montréalais, peu amateurs de grenouilles, qui ont gobé celle-là.

Ligue Nationale contre la Tuberculose, Section d'Anvers. Anvers, le 4 avril 1899. Monsieur A. Renaux Duffel. La Section provinciale d'An

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Joseph Barnard, avocat, 28 rue Alexandre-Trois-Rivières.

Amyot & Frémont, avocats, Edifice Nationale, 75, rue St-Pierre, Québec.

Laverge & Tschereau, avocats, Armand Laverge, L.L.L., M.P.P., Alenx Tschereau, L.L.L.

BEDARD, CHALOUIT & PREVOST, avocats, 25, rue St-Louis, Québec.

MEDECINS

Dr Th. M. Robitaille, gradué avec distinction à l'Université Laval.

Docteur P. A. Gastonway, gradué en médecine à l'Université de Paris.

Dr J. Alex. Edge, gradué de l'Université Laval, élève des hôpitaux de Paris.

Dr Edgar Couillard, chirurgien, élève des hôpitaux de Paris.

Dr A. Vallée, professeur à l'Université Laval, directeur des laboratoires de l'Hôtel-Dieu.

Dr L. O. Gauthier, spécialiste, maladies des yeux, oreilles, nez et gorge.

Dr Robert Mayrand, médecin, ancien élève de l'Institut Pasteur.

Dr J. Albert Jinchereau, ex-externe des hôpitaux de Paris.

Dr Odilon Leclerc, ancien élève des hôpitaux de Paris.

Dr A. E. Bédard, médecin de l'Hôtel-Dieu, spécialiste des maladies de la gorge.

Dr J. Vaillancourt, ex-élève des hôpitaux de Paris, spécialiste des maladies des yeux.

HOMEOPATHIE

Dr Prosper Bender, 23 rue St-Louis, ancienne résidence du Duc de Kent.

NOTAIRES

Arthur Fortier, L. L. L., notaire, No 111, Côte de la Montagne, Québec.

ARCHITECTES

Talbot & Dionne, architectes, Membres A. A. P. Q., 14 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

DIVERS

A. LEOPOLD, (Grand Co. Universitaire Laval et McGill) Ingénieur Civil Spécialisé, AQUEDUCS.

Professeur L. P. Pelletier, LEÇONS PRIVÉES, Langues, Mathématiques, Comptabilité.

LA CONVENTION DES ACADIENS

Saint-Basile de Madawaska, 20.—Service spécial.—Hier s'est ouverte comme l'Action Sociale l'a annoncé.

Chambre de Commerce.—Une Chambre de Commerce vient d'être établie ici, à Rimouski.

Union Saint-Joseph.—L'installation officielle des membres du conseil de l'Union Saint-Joseph.

Courrier de Joliette.—Profession religieuse.—Fendant que l'Eglise Catholique exaltait la triomphante Assomption.

Courrier de Joliette.—Profession religieuse.—Fendant que l'Eglise Catholique exaltait la triomphante Assomption.

Courrier de Joliette.—Profession religieuse.—Fendant que l'Eglise Catholique exaltait la triomphante Assomption.

Courrier de Joliette.—Profession religieuse.—Fendant que l'Eglise Catholique exaltait la triomphante Assomption.

Courrier de Joliette.—Profession religieuse.—Fendant que l'Eglise Catholique exaltait la triomphante Assomption.

Courrier de Joliette.—Profession religieuse.—Fendant que l'Eglise Catholique exaltait la triomphante Assomption.

Courrier de Joliette.—Profession religieuse.—Fendant que l'Eglise Catholique exaltait la triomphante Assomption.

Courrier de Joliette.—Profession religieuse.—Fendant que l'Eglise Catholique exaltait la triomphante Assomption.

Courrier de Joliette.—Profession religieuse.—Fendant que l'Eglise Catholique exaltait la triomphante Assomption.

Courrier de Joliette.—Profession religieuse.—Fendant que l'Eglise Catholique exaltait la triomphante Assomption.

Courrier de Joliette.—Profession religieuse.—Fendant que l'Eglise Catholique exaltait la triomphante Assomption.

Courrier de Joliette.—Profession religieuse.—Fendant que l'Eglise Catholique exaltait la triomphante Assomption.

Courrier de Joliette.—Profession religieuse.—Fendant que l'Eglise Catholique exaltait la triomphante Assomption.

Courrier de Joliette.—Profession religieuse.—Fendant que l'Eglise Catholique exaltait la triomphante Assomption.

Courrier de Joliette.—Profession religieuse.—Fendant que l'Eglise Catholique exaltait la triomphante Assomption.

prêtres ont pris des parts dans l'Action Sociale limitée.

Chambre de Commerce.—Une Chambre de Commerce vient d'être établie ici, à Rimouski.

Union Saint-Joseph.—L'installation officielle des membres du conseil de l'Union Saint-Joseph.

Courrier d'Ottawa.—Ottawa, 19.—Les détectives Dick et Desautel ont fait hier, l'arrestation d'Edouard Craven.

Courrier de St-François de la Rivière du Sud.—Mariage.—Le mariage de M. J. A. N. Proulx, cultivateur et marchand de bois.

Courrier de St-François de la Rivière du Sud.—Mariage.—Le mariage de M. J. A. N. Proulx, cultivateur et marchand de bois.

Courrier de St-François de la Rivière du Sud.—Mariage.—Le mariage de M. J. A. N. Proulx, cultivateur et marchand de bois.

Courrier de St-François de la Rivière du Sud.—Mariage.—Le mariage de M. J. A. N. Proulx, cultivateur et marchand de bois.

Courrier de St-François de la Rivière du Sud.—Mariage.—Le mariage de M. J. A. N. Proulx, cultivateur et marchand de bois.

Courrier de St-François de la Rivière du Sud.—Mariage.—Le mariage de M. J. A. N. Proulx, cultivateur et marchand de bois.

Courrier de St-François de la Rivière du Sud.—Mariage.—Le mariage de M. J. A. N. Proulx, cultivateur et marchand de bois.

Courrier de St-François de la Rivière du Sud.—Mariage.—Le mariage de M. J. A. N. Proulx, cultivateur et marchand de bois.

Courrier de St-François de la Rivière du Sud.—Mariage.—Le mariage de M. J. A. N. Proulx, cultivateur et marchand de bois.

Courrier de St-François de la Rivière du Sud.—Mariage.—Le mariage de M. J. A. N. Proulx, cultivateur et marchand de bois.

Courrier de St-François de la Rivière du Sud.—Mariage.—Le mariage de M. J. A. N. Proulx, cultivateur et marchand de bois.

Courrier de St-François de la Rivière du Sud.—Mariage.—Le mariage de M. J. A. N. Proulx, cultivateur et marchand de bois.

Courrier de St-François de la Rivière du Sud.—Mariage.—Le mariage de M. J. A. N. Proulx, cultivateur et marchand de bois.

Courrier de St-François de la Rivière du Sud.—Mariage.—Le mariage de M. J. A. N. Proulx, cultivateur et marchand de bois.

Courrier de St-François de la Rivière du Sud.—Mariage.—Le mariage de M. J. A. N. Proulx, cultivateur et marchand de bois.

Musique Religieuse

Chœurs à 2 et 4 voix.—Hymnes, proses, motets, etc., en plain-chant et à musique moderne.

PLAIN-CHANT.—Pauls Angélique, à 4 voix.—Pauls Angélique, à 3 voix.—O Sicut erat.

MUSIQUE MODERNE.—Tantum Ergo en ré, à 3 voix.—Tantum Ergo en fa, à 3 voix.—Ave Verum, à 3 et 4 voix.

PLAIN-CHANT.—Veni, Creator Spiritus, à 4 voix.—Eugène Virginius, à 4 voix.—O gloriosa Virginitas, à 5 et à 4 voix.

MUSIQUE MODERNE.—Domine Deus, à 4 voix.—Tantum Ergo en sol, à 4 voix.—Ave, Maria Stella, à 4 voix.—Te, Joseph celebrant, à 4 voix.

PLAIN-CHANT.—Veni, Creator Spiritus, à 4 voix.—Eugène Virginius, à 4 voix.—O gloriosa Virginitas, à 5 et à 4 voix.

MUSIQUE MODERNE.—Domine Deus, à 4 voix.—Tantum Ergo en sol, à 4 voix.—Ave, Maria Stella, à 4 voix.—Te, Joseph celebrant, à 4 voix.

PLAIN-CHANT.—Veni, Creator Spiritus, à 4 voix.—Eugène Virginius, à 4 voix.—O gloriosa Virginitas, à 5 et à 4 voix.

MUSIQUE MODERNE.—Domine Deus, à 4 voix.—Tantum Ergo en sol, à 4 voix.—Ave, Maria Stella, à 4 voix.—Te, Joseph celebrant, à 4 voix.

PLAIN-CHANT.—Veni, Creator Spiritus, à 4 voix.—Eugène Virginius, à 4 voix.—O gloriosa Virginitas, à 5 et à 4 voix.

MUSIQUE MODERNE.—Domine Deus, à 4 voix.—Tantum Ergo en sol, à 4 voix.—Ave, Maria Stella, à 4 voix.—Te, Joseph celebrant, à 4 voix.

PLAIN-CHANT.—Veni, Creator Spiritus, à 4 voix.—Eugène Virginius, à 4 voix.—O gloriosa Virginitas, à 5 et à 4 voix.

MUSIQUE MODERNE.—Domine Deus, à 4 voix.—Tantum Ergo en sol, à 4 voix.—Ave, Maria Stella, à 4 voix.—Te, Joseph celebrant, à 4 voix.

PLAIN-CHANT.—Veni, Creator Spiritus, à 4 voix.—Eugène Virginius, à 4 voix.—O gloriosa Virginitas, à 5 et à 4 voix.

MUSIQUE MODERNE.—Domine Deus, à 4 voix.—Tantum Ergo en sol, à 4 voix.—Ave, Maria Stella, à 4 voix.—Te, Joseph celebrant, à 4 voix.

PLAIN-CHANT.—Veni, Creator Spiritus, à 4 voix.—Eugène Virginius, à 4 voix.—O gloriosa Virginitas, à 5 et à 4 voix.

MUSIQUE MODERNE.—Domine Deus, à 4 voix.—Tantum Ergo en sol, à 4 voix.—Ave, Maria Stella, à 4 voix.—Te, Joseph celebrant, à 4 voix.

PLAIN-CHANT.—Veni, Creator Spiritus, à 4 voix.—Eugène Virginius, à 4 voix.—O gloriosa Virginitas, à 5 et à 4 voix.

Excursion de Moissonneurs

Winnipeg et les Champs de Blé de l'Ouest Canadien

\$10.00

20 et 29 Aout, 1er, 2, 14 et 15 Septembre 1908.

Les moissonneurs qui prendront l'engagement de travailler à la récolte seront transportés gratuitement jusqu'à Moose Jaw.

Agence générale de l'ouest des ports du Canada, des Etats-Unis, de l'Europe, de la Méditerranée, et aussi les Bermudes, Cuba, la Jamaïque, la Floride, etc.

JULES HONE, Jr, agent local, Département des Voyages et des Pénitents transatlantiques.

Quebec Railway Light & Power Co.

HORAIRE ÉTÉ 1908

Le et après LUNDI le 1er JUIN 1908 les trains circuleront comme suit:

Entre Québec et les Chutes Montmorency LA SEMAINE

Départ de Québec pour les Chutes Montmorency

Départ des Chutes Montmorency pour Québec

Entre Québec et Ste-Anne de Beaufort LA SEMAINE

Départ de Québec pour Ste-Anne de Beaufort

Départ de Ste-Anne de Beaufort pour Québec

Entre Québec, Beaufort et St-Joachim LA SEMAINE

Départ de Québec pour Beaufort

Départ de Beaufort pour Québec

NOS TÉLÉPHONES

Administration . . 3131 Direction . . . 3132 Rédaction . . . 3106

"L'ACTION SOCIALE" QUEBEC, 20 AOUT 1908

AU GRAND JOUR

On a pu remarquer, dans notre courrier de Trois-Rivières publié hier, le paragraphe où il est question d'obliger les propriétaires de buvettes à ne pas obstruer leurs fenêtres.

Ce règlement, adopté une première fois, non sans opposition, est vigoureusement battu en brèche par les intéressés qui se proposent de revenir à la charge dans une prochaine séance afin de le faire amender.

Nous ignorons dans quelles circonstances la motion a été adoptée une première fois, mais nous verrions avec peine les édiles trifluviens revenir sur leur décision.

Outre qu'un changement d'opinion, dans un espace de temps aussi court, serait difficile à justifier, il serait regrettable qu'une expérience si désirable ne soit pas continuée.

Quelles objections peut-on avoir à ce que les passants voient ce qui se passe à l'intérieur d'une buvette ?

Les lieux où l'on boit sont nécessaires, disent leurs propriétaires. Mais alors, pourquoi, de tous les établissements d'utilité publique, les leurs sont-ils disposés de manière à ce que personne ne puisse voir ce qui se passe à l'intérieur.

Dans tous les magasins, épiceries ou autres, les gens entrent et sortent librement et les passants voient d'un coup d'oeil acheteurs et vendeurs conclure leurs marchés. Aux terrasses des cafés, comme celui du Frontenac, par exemple, les consommateurs sont aussi bien vus des passants qu'ils peuvent les voir eux-mêmes. On trouve cela tout naturel et personne ne songe à se plaindre de ce qu'on les voit manger, boire, ou acheter.

Pourquoi chercher à se cacher lorsque l'on boit de l'alcool ?

Ceux qui font usage de ces liqueurs ailleurs que dans les bars, en société ou aux repas, ne paraissent nullement tourmentés par la crainte d'être vus, pourquoi en serait-il autrement ailleurs ?

Nous connaissons trois raisons qui peuvent militer en faveur de l'obstruction des portes et fenêtres de buvettes : le besoin de dissimuler des habitudes que l'on sait condamnables ; le désir, pour le buveteur, de cacher au public les scènes dégradantes qui se passent à son comptoir, et peut-être celui de continuer son commerce à des heures prohibées sans que les gardiens de la paix puissent le surprendre.

S'il y en a d'autres, qu'on les indique car nous ne voyons pas qu'une seule de ces trois raisons soit valable.

S'il est honteux de fréquenter les comptoirs des mastroquets, de boire dans le même verre que tous les ivrognes d'une ville, nous ne voyons pas ce que la société pourrait gagner à diminuer le poids de cette honte.—Si l'obscurité ou l'abri des rideaux facilite les orgies, il faut au plus tôt se débarrasser des causes qui provoquent des scènes aussi dégradantes ; si enfin des portes et des fenêtres opaques favorisent le commerce clandestin et illicite, il est du devoir des autorités d'intervenir, d'abord pour faire cesser un abus, puis pour rendre justice à ceux qui se conforment à la loi.

Donc, de quelque côté qu'on se tourne on trouve de bonnes raisons pour demander que le commerce des boissons se fasse au grand jour, mais on n'en trouve que de mauvaises pour s'opposer à une réforme aussi désirable.

Nous espérons que les échevins de Trois-Rivières tiendront à honneur d'avoir inauguré un pareil mouvement. Ils peuvent être certains qu'en maintenant leur décision première ils donneront au pays une preuve d'énergie et de persévérance, en même temps qu'un exemple qui sera certainement suivi.

Jules Dorion.

L'AVENIR DE NOS ENFANTS

Aucune question ne se pose, assurément, devant nos consciences, avec une plus impérieuse actualité. Dans un temps où les cadres anciens de la vie religieuse, sociale et nationale sont rompus, où les principes qui les tenaient assemblés sont publiquement livrés au rude assaut de la négation, elle n'est plus seulement, comme à d'autres époques, un sujet de haute préoccupation, elle devient un problème essentiel et poignant.

Les catholiques en comprennent-ils suffisamment la gravité ? Sont-ils préparés à l'aborder résolument ? Tel est l'objet des observations que me suggère l'enquête ouverte par la "Croix". Parlant de ces catholiques croyants et pratiquants, je ne crois pas nécessaire de m'expliquer longuement sur le sens qu'il convient, à mes yeux, de donner au titre de cette enquête. L'avenir de nos enfants, c'est la formation chrétienne de leurs âmes et de leurs intelligences. Cela suffit à tout, car je n'entends pas seulement, par ces mots, une instruction ou même une éducation religieuse bornées, pour les enfants du peuple comme pour ceux des riches, à des croyances superficielles et à des habitudes fugitives, mais la solide éducation des convictions et des idées, la robuste trempe des caractères et des volontés, qui, dans tous les milieux sociaux, font les hommes supérieurs aux entraînements de la passion, aux tentations de l'esprit, aux conseils de l'intérêt.

L'accord, j'en suis assuré, se fera sans peine, entre nous, sur cette position générale de la question ; les difficultés surgissent, cependant, dès qu'il s'agit de l'envisager au point de vue pratique. La formation chrétienne des jeunes Français rencontre deux obstacles, dont il convient de parler avec réserve, mais qu'il importe de signaler, parce qu'on les heurte nécessairement, dès qu'on essaye d'atteindre le fond du sujet.

L'un est la disposition des familles ; l'autre est l'état de l'enseignement catholique ; ce sont les deux éléments du problème, liés par un rapport étroit.

Dans les milieux riches ou aisés, la plupart des parents chrétiens ont gardé le souci de l'éducation religieuse. Mais beaucoup ont à un moindre degré

immédiatement à la pensée, puisqu'il s'agit de la formation chrétienne des fidèles. Notre enseignement secondaire se soutient, dans des conditions de plus en plus difficiles, grâce à d'admirables dévouements. Notre enseignement supérieur se développe sans cesse sous d'énergiques et savantes impulsions ; sa haute valeur est incontestable. Il n'est que juste de rendre hommage à ce grand effort.

L'un et l'autre sont-ils entièrement à la hauteur d'une lutte chaque jour plus âpre, et, chez nos adversaires, plus fortement préparés ? Il est permis de le demander.

Dans le grand mouvement de discussion, de doute et de négation qui traverse notre temps, la jeunesse a besoin d'une direction précise et constante. L'enseignement chrétien doit lui offrir sur tous les terrains. Est-il en mesure de le faire ?

Aucun sujet plus grave ne me paraît s'imposer aux méditations des chefs et de ses maîtres. Mais, ici encore, la responsabilité des familles n'est pas moins sérieusement engagée. Car le développement de l'instruction catholique est en raison directe du besoin qu'elles en montrent, par conséquent des sacrifices qu'elles consentent pour l'assurer.

M. Aulard, par exemple, professe l'histoire de la Révolution ; son cours est suivi, goûté par beaucoup de catholiques ; dans ce nombre, il y a de jeunes prêtres non les moins assidus. Or, l'histoire de la Révolution n'est pas seulement celle des faits qui l'ont ensanglantée, c'est celle de ses principes et de son esprit. Qui peut douter qu'une telle étude ne touche aux questions les plus graves de l'ordre philosophique et social ? Quand les familles le voudront bien, nous aurons notre chair d'histoire de la Révolution.

Le mouvement intellectuel entraîne les jeunes filles comme leurs frères ; c'est une des formes les plus intéressantes et aussi les plus périlleuses du féminisme. Paris est plein de cours et de conférences organisés pour répondre à ce besoin nouveau. Les jeunes filles s'y précipitent en foule. Parmi ces conférences, il en est qui traitent des objets les plus difficiles de la philosophie et de la morale, des époques les plus subtiles à controverse, des personnages les plus discutés.

Aucune doctrine directrice ne préside à ces entretiens, souvent pleins de charme et de séduction ; le plus souvent, l'idée chrétienne est en absence ; quelquefois, elle y est combattue. Imaginez ce que peut être le cerveau d'une enfant, ainsi rempli, sans méthode, de formules, de récits et d'images jetés pêle-mêle dans cette jeune tête ?

L'enseignement catholique a fait, pour soutenir cette concurrence, de sérieux efforts ; la vogue et le succès n'y répondent pas toujours autant qu'il le faudrait.

Pourquoi, sinon parce que les familles ne comprennent pas assez l'importance d'une oeuvre destinée à former, pour la génération qui grandit, des épouses et des mères ?

Je n'ai parlé, jusqu'ici, que des riches, des enfants de la bourgeoisie. Il faut venir aux milieux populaires ; là aussi s'agit de l'avenir de nos enfants, de ceux qui, dans notre état démocratique, seront demain, par le bulletin de vote, les maîtres du pouvoir. Comme en beaucoup d'autres objets, l'esprit chrétien s'y manifeste avec plus de fermeté que dans les rangs élevés de la société. Quand on songe aux difficultés, aux persécutions qui attendent l'ouvrier ou le paysan, résolu à envoyer son fils à l'école libre, aux menaces, aux promesses qui l'assiègent, il faut admirer son courage et l'énergie de sa foi. Dans certains quartiers, dans certains villages, c'est presque un héros du devoir paternel.

Mais les questions que j'ai posées renaissent, pour l'enseignement primaire, avec la même acuité. Un mouvement s'est dessiné, parmi les catholiques, depuis que la dispersion des Congrégations et les entraves administratives ont rendu plus difficile la création des écoles libres, depuis aussi que la séparation de l'Eglise et de l'Etat a accru nos charges budgétaires. Plusieurs ont dit : "A quel bon s'épuiser en sacrifices insuffisants ? Faisons des patronages ; c'est une oeuvre plus fructueuse que celle des écoles".

Ce n'est pas moi qui voudrais amoindrir l'élan des oeuvres post-scolaires ; elles sont une des plus grandes nécessités de notre temps. Mais le patronage, la société sportive, le cercle d'études conservent le jeune homme, le développent, le préparent aux luttes du lendemain ; c'est l'école qui le forme. Là aussi, il est vrai de dire qu'il y a une certaine manière d'apprendre.

M. de La Guillonnière, dans sa très opportune et importante étude sur les "Livres scolaires", a signalé le mal. Il a dénoncé les manuels, les livres, laissés, dans les écoles libres, dans les maisons chrétiennes, aux mains des enfants, après qu'une perfide mutilation en fait disparaître toute trace d'enseignement confessionnel, toute idée religieuse, jusqu'à celle de Dieu.

Il a montré que l'enseignement lui-même appelle, au point de vue des idées, des observations et des formes dont l'observation personnelle lui a révélé la nécessité.

C'est une question vitale. L'école primaire est le fondement de l'éducation chrétienne. Comment, livré à tous les dangers que le cabaret, la Loge maçonnique, la conférence socialiste,

la pression administrative, vont semer sur ses pas, comment l'enfant y pourrait-il échapper, si une formation robuste de l'esprit et du caractère ne le préservait de leurs atteintes ?

Les maîtres, il est vrai, et surtout les maîtresses, plus encore que les écoles, font souvent défaut, j'entends les maîtres vraiment dignes de la haute pédagogie que réclament les circonstances.

Quoi d'étonnant ? L'enseignement primaire catholique a traversé depuis six ans l'affreuse crise des expulsions et des sécularisations ; c'est merveille, qu'il se soit, dans cette tourmente aggravée par la tempête de la séparation, maintenu comme il l'a fait ?

Mais le recrutement, la formation, la surveillance et la direction des maîtres demeure une des plus instantes préoccupations que soulève la question scolaire. Mme Danielou a généreusement ouvert la voie par la création de son école normale d'institutrices. Sommes-nous prêts à lui trouver des imitateurs ?

Chacun de nos pas sur le terrain de l'enseignement, quel qu'en soit le degré, nous ramène au même point : le devoir des familles chrétiennes.

L'avenir de nos enfants dépend de la manière dont elles le comprennent.

Le monopole de l'enseignement n'est pas voté ; il ne le sera peut-être jamais. Longtemps encore l'ennemi nous attaquera par des chemins détournés. C'est une mauvaise manière de défendre la place que de l'abandonner à l'avance. Nous avons des Universités, des collèges et des écoles, sachons nous en servir.

Car, c'est mon dernier mot comme le premier, la solution du problème est là : former de vrais chrétiens. Prêtres, ils feront rayonner l'Évangile. Soldats, ils donneront l'exemple de la discipline, de l'abnégation et du courage. Industriels ou commerçants, ils accorderont la justice avec leur intérêt légitime. Propriétaires ou agriculteurs, ils s'attacheront à la terre qu'ils possèdent, pour y faire vivre avec eux le peuple qui y travaille. Avocats, professeurs, hommes d'études, ils feront l'honneur de leur profession, les serviteurs passionnés de la vérité. Ouvriers, laboureurs, ils chercheront dans la paix d'un ordre social chrétien la juste satisfaction de leurs droits.

Ainsi se réalisera peu à peu la devise de Pie X : "Instaurare omnia in Christo."

A. DE MUN, de l'Académie française.

(La Croix)

HONOREZ VOTRE SIGNATURE

Sous le titre ci-dessus de "Moniteur du Commerce" de Montréal donne à ses lecteurs les sages conseils suivants :

Vous ouvrez un compte chez un fournisseur.

Il est bien entendu que vous devez le payer à vue, ou à terme. C'est à vous de vous préparer à payer à vue ou à terme, et c'est aussi votre devoir de tenir compte de l'échéance ; le fournisseur n'étant pas obligé de tenir vos comptes et correspondances pour vous faire plaisir, ayant déjà assez à faire chez lui pour suivre bien ses propres affaires.

Dependant par courtoisie pour son client, il vous avertit que, votre compte étant échu, il fera une traite sur vous à tant de jours et qu'il vous prie d'accepter.

Où bien il vous fera parvenir un blanc rempli de billet promissoire avec prière de le signer et de le lui renvoyer par première maille.

Il a besoin de l'un ou de l'autre de ces papiers pour faire ses affaires et pour soutenir son crédit, de la même façon dont vous avez eu besoin de votre crédit et du sien pour avoir de la marchandise.

Si par l'entremise de la banque il fait une traite sur vous, acceptez cette traite ; honorez sa signature en même temps que vous honorez la vôtre.

Si se présente une légère erreur quelconque dans les chiffres, acceptez la traite tout de même, et avertissez au plus tôt votre fournisseur qui est toujours disposé à rectifier à votre avantage. Mais acceptez la traite tout de même ; car, de fait vous maintenez la valeur de votre crédit et votre bonne réputation d'homme d'affaires, dans les marchés où vous faites affaires.

Si, pour un règlement de compte, le fournisseur vous demande de signer un billet promissoire—signez ce billet pour le montant indiqué à sa face, et ce pour les mêmes raisons que vous auriez acceptées une traite.

Pour plus de commodité, quand vous acceptez une traite—acceptez-la payable à la succursale de la banque la plus proche de l'endroit, ou à l'endroit où vous faites vos affaires de commerce.

Les gérants de succursales ou d'agents de banques sont obligés, par leurs fonctions, de vous donner tous les renseignements dont vous avez besoin.

Marquez bien, dans un livre exprès, la date et la banque où vous devez payer la traite que vous aurez acceptée ou le billet que vous aurez signé.

Si, pour cette date, vous prévoyez que vous n'aurez pas toute la somme voulue, n'attendez pas à la dernière minute ; informez-en votre fournisseur quelques jours d'avance.—Soyez au

moins prévoyant !—et surtout soyez assez confiant en vous-même et en votre crédit pour inspirer la même confiance au fournisseur qui a compté sur votre intelligence, votre diligence et sur votre honnêteté.

Soyez diligent, on sera de même envers vous.

Ne renvoyez pas avec un refus les traites (drafts) faites sur vous, sans des motifs de la plus extrême gravité. Honorez la signature de votre fournisseur, de même que votre propre signature et vos promesses.

POUR ETRE CHEZ SOI

Depuis moins de deux ans vingt-sept milliardaires, retirés dans la paix des cimetières d'Amérique, ont reçu la visite des cambrioleurs, persuadés que ces Crépus n'avaient pu se défendre d'emporter avec eux, pour une si longue villégiature, quelque bribe dorée de leur magnificence.

Inquiet de semblables précédents, un autre milliardaire, M. Russell Sage, a voulu se garder posthument contre les importuns et mettre sa dépouille à l'abri de leur indiscretion. Par testament notarié, il a obligé sa famille à le déposer après décès dans un cercueil de cuivre, contenu lui-même dans une bière d'acier, blindée comme un croiseur, frottée comme un canon pourvue d'une enveloppe de terre réfractaire au feu, et armée de serrures qui ne peuvent être ouvertes que par trois clefs à secret.

Cet engin, ou mieux cet érin de luxe, ne pesait pas moins de trois tonnes. Quand on l'eût descendu dans le vaste caveau préparé à cet effet, un ingénieux système de sonneries électriques mit le défunt milliardaire en communication avec le pavillon où veillent les gardiens du cimetière de Troy. Grâce à ces arrangements, M. Russell Sage se flatta d'être chez soi dans sa tombe. Un tel confort ne se trouve point, par malheur, à la portée de tout le monde. La boîte seule, où dort cet ami posthume de la tranquillité, n'a pas coûté moins de \$15,000.

ACTIONS DE GRACES

Remerciements aux bonnes Ames du Purgatoire pour guérison obtenue avec promesse de faire publier.

O. H.

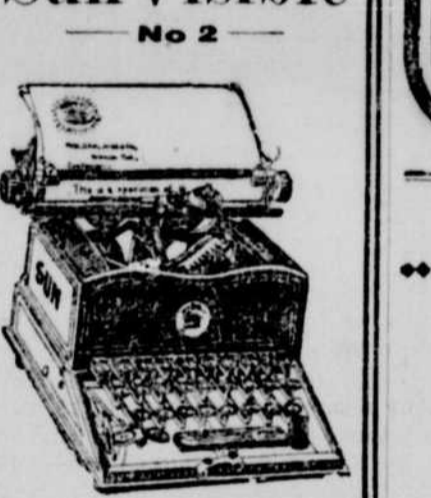
AVANTAGEUX

ECOLE BILINGUE DE PLANTAGENET

On demande un professeur pour enseigner les sujets français seulement, au "high school" bilingue; traitement initial \$600.00; dans un centre où les dépenses sont minimales ; élèves âgés de 15 à 19 ans ; rentrée des classes le 1er septembre ; un bachelier (ou quelqu'un avec diplôme académique) préféré ; recommandations, expérience, âge, etc., demandés. Adresser à :

E. GABORY, M. D., Plantagenet, Ont., Président du Bureau.

LA NOUVELLE Sun Visible No 2



La plus SIMPLE, La plus DOUCE, La plus RAPIDE, La plus PERFECTIONNÉE, La moins CHERE.

Prix \$55.00. Catalogue franco

Ecrivez au Représentant de la SUN TYPEWRITER CO. Casier Postal 33, St-Roch, Québec.

TERRAINS A CONCEDER

PEUPLERS magnifiques lots de terrain à céder à St-Sauveur, à l'ouest de la rue Carillon, dans un endroit très avantageux, à proximité du marché St-François. Argent à prêter sur hypothèque. Propriété à vendre. S'adresser à J. Savard, notaire, 502, rue St-Valier. 13 mars - 6m

IMPORTANT

LE SPECIFIQUE DU DOCTEUR LEROY guérit le rhumatisme. Faites-en l'essai, la première bouteille vous convaincra. Prix \$1.50. En vente chez J. A. PELTIER, Pharmacien TROIS-RIVIERES, P. O. 19 mai - 3m

Hygiène Santé !!

L'Hygiène est essentielle à la santé, dans la saison d'été. L'Hygiénol est le meilleur Antiseptique, Germicide, Désinfectant et Insecticide. Guérit les maladies de la peau. Détruit les microbes infectieux ; est indispensable dans la chambre des malades et dans les salles publiques. Assure la santé partout. 3 grandeurs de bouteilles 20c, 35c et 50c.

PHARMACIE L. E. MARTEL Tel. 2493. 91, RUE ST-JOSEPH

SPÉCIFIQUE Du Dr PASTEUR Contre l'abus des liqueurs alcooliques. Ce spécifique, nouvellement mis sur le marché, est cependant consacré comme infailible par des milliers de guérisons obtenues dans la course d'une pratique d'un spécialiste d'une haute réputation. Dans le cas d'un usage quelconque de ce spécifique, il se peut voir, occasionnellement, quelques personnes adonnées à la boisson, faillissant à leur promesse solennelle et s'écroulant sous le poids de l'antériorité. En quatre jours d'un usage consciencieux, le spécifique du Dr Pasteur leur donnera la force physique et morale nécessaires pour résister à la tentation, rester fidèle à leur engagement et ramener le bonheur au sein du foyer domestique. J. E. LIVERNOIS RUE ST-JEAN, - QUEBEC

Librairie Laval. Toujours en magasin un assortiment considérable d'articles de librairies de toutes sortes. Chapelets, Livres de piété, Crucifix, Statuettes, Imageries, Bénitiers, etc. Messieurs les Membres du Clergé et le public, en général, sont invités à venir voir nos prix. J. A. PELLETIER, 16, RUE HART, TROIS-RIVIERES

\$1.00 Par semaine sans intérêt. Lots à bâtir à vendre AU PARC LIMOILOU Sur le chemin de Beauport et sur celui de Charlesbourg. PAIEMENTS TRÈS FACILES. \$1.00 PAR SEMAINE SANS INTÉRÊT. CONDITIONS AVANTAGEUSES. QUEBEC LAND CO'Y 98 RUE ST-JOSEPH Téli. : 2072 QUEBEC \$1.00 Par semaine sans intérêt

ALBUM SOUVENIR DU 116 Centenaire de Québec 1608 1908 Publié par M. l'abbé ALBERT DION, de l'Université Laval Sous le patronage du Comité Exécutif des Fêtes L'EXEMPLAIRE 50c S'adresser soit au bureau de "L'Action Sociale" ou à M. Albert Dion, Secrétaire de Québec.

VISIONS ETHIOPIENNES

SOUVENIRS ET IMPRESSIONS DE VOYAGE EN ABYSSINIE

PAR LE

COMMANDANT BENITO SYLVAIN

AIDE-DE-CAMP DE S. M. L'EMPEREUR MENELIK

VIII

Colons et indigènes de Djibouti. — Une société chorale. — Les Gavraches du Désert.

Aussitôt débarqué à Djibouti, je me rendis au "Diouane" (terme arabe qui n'est peut-être qu'une corruption du mot "douane"), siège de l'Administration de la colonie.

En l'absence de M. Lagarde, Gouverneur titulaire du Protectorat de la Côte française des Somalis, alors en mission extraordinaire auprès du Négus, je fus reçu par M. Manigot, Administrateur de 1ère classe, mort depuis.

Après présentation de mon passeport, visé par la Légation d'Haïti à Paris, j'expose le but de mon voyage. Le représentant du Gouvernement français, qui a l'air d'un brave homme dépourvu de malice autant que d'initiative, me fait un très aimable accueil et veut bien me promettre un concours effectif pour faciliter la continuation de mon voyage, tout en me prévenant que l'affluence des missions, depuis la guerre italo-abyssinienne, rend assez malaisés l'achat ou le louage des mulets et des chameaux.

En quittant l'Administrateur, je m'aperçois que ma carabine Winchester à 15 coups, déposée au rez-de-chaussée du "Diouane", a disparu, ainsi que le "boy" qui surveillait mes bagages. J'en informe immédiatement le Chef du Service des Affaires indigènes, lequel m'assure que l'arme serait retrouvée dans quelques instants. Peu après, en effet, je rentrai en possession de mon Winchester qui, paraît-il, s'était égaré dans une pièce à côté. Tout est bien qui finit bien!

J'eus, au surplus, l'extrême plaisir de rencontrer, au bureau des Affaires indigènes, un des principaux interprètes de la Cour Impériale d'Addis-Abeba, "Ato" Joseph, (1) qui, de retour d'une mission de confiance à St-Petersbourg et à Constantinople, est venu attendre à Djibouti le capitaine de Léontief dont il organise la caravane. C'est un noir corpulent et d'une taille au-dessus de la moyenne; ses cheveux sont déjà grisonnants; son visage aux traits réguliers respire l'intelligence et la bonté.

"Nous voyagerons ensemble", me dit-il en me serrant la main après un rapide entretien particulier.

A l'hôtel où je suis descendu se trouvait un Américain praticien français, M. le Docteur Jousseume, venu spécialement à Djibouti pour collectionner des insectes et des coquillages, avec l'aide d'un jeune collaborateur, M. Henri Coutières, Interné au Muséum de Paris.

Chargé d'une mission particulière par le ministère de l'Instruction Publique, le Dr Jousseume visita, au cours de cinq voyages, presque tous les ports de la Mer Rouge; la Science lui doit des renseignements du plus haut intérêt sur les populations et sur la faune malacologique du Somaliland.

Djibouti, on le sait, est une ville neuve que des considérations économiques, aussi bien que politiques, ont fait choisir, il y a une quinzaine d'années, pour remplacer Obok, complètement abandonné depuis.

(1) "Ato" n'est pas un prénom; c'est un mot abyssin qui signifie "Monseigneur" avec une nuance de distinction, l'équivalent de "Sir", en anglais.

Centre administratif du "Protectorat de la Côte Française des Somalis", Djibouti est certainement appelé à devenir un foyer très actif de transactions commerciales avec l'Ethiopie; mais cet avenir est entièrement subordonné à l'achèvement du chemin de fer en construction.

En attendant, s'il n'est pas absolument prouvé que ce coin de terre dénudé soit un soupçon de l'Enfer, comme le prétendent les Abyssins, on peut, sans excès d'imagination, le considérer comme une dépendance du Purgatoire.

De décembre à février, la température est supportable à Djibouti, avec de la réfrigération entretenue par des bains quotidiens, l'air revient assez cher dans cette région. A partir du mois de mars, la dite température devient intolérable: bêtes et gens sont alors atteints d'une maladie spéciale qui confine à l'hydrophobie, et que les mauvaises langues appellent "dijboutite aiguë".

Quelques commerçants, plus ou moins Grecs ou Arméniens, sont arrivés à un chiffre respectable d'affaires, en vendant à bon compte des fusils "modèle français" fabriqués en Belgique, et des conserves alimentaires ayant jusqu'à dix ans de dépôt, quand ils ne proviennent pas de Chicago!

On cite aussi trois ou quatre entrepreneurs des travaux de chemin de fer qui ont pu s'enrichir en abusant de la réduction du salaire salaire attribué à la main-d'oeuvre indigène.

Le reste des colons végète dans l'angoisse et la nostalgie, sous le souffle embrasé du "khamisim", qui, semble-t-il, dessèche le cœur en même temps que la peau.

Les rapports des Européens avec la population indigène ne sont pas précisément marqués au coin de la cordialité.

Les colons reprochent aux indigènes un trop vif amour du "farniente" et une prédisposition à toutes sortes de vices, que les dits colons ne se font pas faute, d'ailleurs, de développer ou dont ils donnent eux-mêmes de très fâcheux exemples.

Les indigènes, de leur côté, méfiant par nature, prétendent qu'on veut les faire travailler avec une rémunération insuffisante, jusqu'à l'épuisement complet de leurs forces. La vérité est qu'ils sont, ainsi que les Européens, tourmentés du désir de gagner de l'argent sans trop "se fouler la rate", comme on dit en dehors de l'Académie. Conséquence: le nouveau débarqué est considéré, par l'indigène aussi bien que par le colon, comme une poule argentifère qu'il faut arriver à plumer, bon gré, mal gré!

M. le Commandant, M. le Commandant, donne-moi (1) "bak-chi" me criait, à mon dernier voyage, un gamin Somali qui m'avait suivi du débarcadère à l'hôtel, situé à trois minutes.

"Mais tu n'as encore rien fait pour moi", lui objectai-je en riant.

"Oh! si, M. le Commandant", répondit-il avec aplomb, "j'ai bien travaillé pour toi!"

"Qu'est-ce que tu as fait?"

"Je t'ai accompagné depuis le wharf jusqu'ici."

"Eh bien!"

"C'est moi qui chantais, tout le temps!"

(1) Les gamins des colonies ont l'habitude de tutoyer tout le monde.

long de la route, pour donner du courage aux hommes qui portaient les bagages!"

"Ah bah? Et qu'est-ce que tu chantais donc?"

"Je chantais: "C'est la poire, ta poire, ta poire; c'est ta poire qu'il me faut! Oh! oh! oh! oh!..."

Gavroche n'eût certainement pas inventé mieux. Ne trouvant rien à répliquer, je donnai à ce jeune collectiviste du désert les deux sous qu'il me réclamait avec tant de conviction.

J'ai su, bientôt après, que ce noir émule de Paulus faisait partie d'une Société chorale somalienne, formée de trois artistes, respectivement âgés de 6, 9 et 12 ans. C'est le ténor léger de la bande, qui, après le brillant solo sus-mentionné, venait de cueillir ma "poire" sous les espèces ou apparences d'une pièce de deux sous.

Toléré, sinon autorisée par M. le Gouverneur de Djibouti, la dite chorale, à qui les chats de la ville font une concurrence déloyale, d'ailleurs rétribuée par des coups, donne ses concerts en plein air, devant les terrasses des hôtels, des cafés ou des maisons privées. Le répertoire, éminemment suggestif, se compose, en tout et pour tout, de trois morceaux:

No 1: "C'est ta poire, ta poire, ta poire!"

No 2: "Il était un petit navire..."

No 3: ce spécimen si remarquable de l'esprit montmartrois: "Oh! là-là! c'est tête, c'est binette! Oh! là-là! Cite gueule qu'il..." (Sauf votre respect, estimables lectrices!)

C'est là ce qu'un ou plusieurs colons Djiboutiens avaient trouvé de mieux à faire apprendre à ces délégués gamins!

Il est vrai que nos trois philharmonistes, en chantant—si l'on veut dire—de telles inepties, parviennent à résoudre sans trop de peine le problème de la subsistance, surtout le jour de l'arrivée d'un paquebot.

Mais n'auraient-ils pas obtenu le même succès hilarant, par un effet de contraste, en déchantant du Racine, du La Fontaine ou du Victor Hugo?

A un facétieux qui leur conseillait, un jour, de placer leur argent à la Caisse d'épargne, ils répondirent par l'organe de leur chef de file:

"Nous donnons, chaque soir à notre mère ce qui nous reste de l'argent gagné dans la journée. C'est pour nous acheter un beau pantalon, parce que nous nous enrhumons trop souvent avec le "costume" que nous portons."

J'ai oublié de dire qu'ils avaient, pour tout vêtement une bande de toile multicolore enroulée autour des reins et descendant à mi-cuisses.

Pourvu qu'un Administrateur colonial, trop imbu du principe économique "il n'y a pas de petits profits", ne s'avise pas, un jour, de leur faire payer patentes!

Aussi bien, l'ethnographie de cette région est une étude qui ne manque pas d'intérêt ni d'agrément, quand on l'entreprend sans idée préconçue et dans un but purement scientifique. Je ne puis me soustraire à l'obligation d'en donner ici au moins un aperçu.

Commandant BENITO SYLVAIN

ALIMENT REAUX

Tout indiqué contre la Débilité, l'Anémie, la Perte d'appétit, le Rachitisme dans la Grossesse, l'Allaitement, pour remplacer avantageusement les remèdes à base d'alcool, plutôt faits pour nuire et détruire que pour soulager et guérir.

L'OUEST CANADIEN

Les yeux de tout l'univers sont tournés vers l'Ouest Canadien et tous sont étonnés de la fertilité presque merveilleuse de ces vastes districts. Les récoltes, cette année, suivant les rapports du gouvernement, promettent d'être plus belles que jamais si on peut les faire en temps.

On estime à 25,000 le nombre de moissonneurs qui seront requis des autres provinces pour aider les cultivateurs de l'Ouest à récolter leur blé. Ces derniers font appel au patriotisme des cultivateurs de l'est et leur demandent d'envoyer tous les bons hommes possibles afin de leur permettre de faire leurs récoltes en temps. Il est à espérer que l'est fera son devoir.

Le Pacifique Canadien, qui a facilité le développement extraordinaire de l'Ouest, annonce qu'il transporterait les moissonneurs à des prix très réduits. Les dates de départ, pour la Province de Québec, seront les 20 et 27 août, les 1er, 2, 14 et 18 septembre 1908. Adressez-vous aux agents du Pacifique Canadien pour tous les autres détails.

RETRAITE!

A l'occasion des prochaines retraites de MM. les Membres du Clergé, nous les invitons d'une manière toute particulière, à nous faire visiter et profiter des GRANDES REDUCTIONS.

Nous offrons tout particulièrement: Ornaments d'Eglises, Bouquets, Cibores, Calices, Ostensoirs, Bannières, Livres de Bibliothèques, Lampes de Sanctuaire, etc. Profitez de cette occasion. Discontinuant ce département.

J. A. KIROUAC & CIE

Andes para PRUNEAU & KIROUAC, 80, RUE DE LA FABRIQUE

Le soir à sept heures, le chœur de chant à encore exécuté de jolis chants pour les vêpres et le salut. Hier c'était la solennité de l'Assomption. Les paroissiens de N.-D. des Neiges aiment toujours les fêtes de la T. S. Vierge.

L'Action Sociale

Nous avons eu le plaisir d'entendre M. Bernardin Boutet donner une conférence sur l'action sociale. M. Boutet était accompagné de son père et de M. Thériault, président du Cercle Duhamel A. C. J. C. d'Ottawa. M. Boutet qui possède bien son sujet, nous a parlé pendant une heure et vingt minutes sur l'action sociale. Il a été souvent applaudi. Sa conférence a eu un résultat pratique. On a recueilli dans l'espace d'à peu près une heure une quarantaine d'abonnements à l'"Action Sociale".

D'autres attendent qu'on aille les voir pour s'abonner. Cela fait beaucoup de bien à notre population et nous devons dire à M. Boutet, merci!

Le Drapeau National

Vers les deux heures p. m., sur l'invitation de M. le curé, la salle St-Jean-Baptiste était remplie de Dames et de Messieurs qui étaient venus entendre le conférencier.

La Société St-Jean-Baptiste profita de la circonstance pour réaffirmer son adhésion au Drapeau National des Canadiens.

Après la conférence on a hissé au grand mât de la Société St-Jean-Baptiste un magnifique drapeau de 18 x 12 et il a été salué par la foule.

Honneur aux patriotes de Masson qui ont adopté le drapeau du Sacré-Coeur.

M. le président G. A. Dugal dans un discours, comme il sait toujours en faire, nous a rappelé ce que signifiait notre drapeau et a eu dire que la Société St-Jean-Baptiste de Masson a été la première dans le diocèse d'Ottawa à adopter le drapeau national comme son drapeau le 23 avril 1903.

Divers

M. l'abbé W. M. Cousineau, curé de St-Agricole est en repos à Masson chez M. le curé et chez sa sœur Mme O. Daoust.

Tous les paroissiens font des vœux pour son rétablissement à la santé. —Nous avons hâte de revoir nos bonnes sœurs nous revenir. Elles sont actuellement en retraite à Vank-leek Hill.

REPRESENTANT:

Dominion Bridge Co. Ltd. Canadian Iron & Foundry Co. Ltd. The James Robertson Co. Ltd. The Magnette Mfg. & Trading Co. & etc. de Londres, Eng.

Tuyaux à gaz, aqueducs, traverses et supports en acier et en fonte. Appareils, moteurs et générateurs à vapeur et à l'électricité. Matériaux de construction.

111, COTE DE LA MONTAGNE

QUEBEC, P. Q.

Boite Postale, No 20. Tel 3033

William Carrier & Fils

NEGOCIANTS EN GROS

Farine, Grains et Foin

SPECIALITÉ

FARINES FORTES A BOULANGER

ENTREPOT:

COIN DES RUES DALOUSIE ET ST-PAUL

QUEBEC.

Phonos Nos 852 et 1873

CORRESPONDANCE SOLICITEE

20 ans de Pratique. Essai de la vue gratis.

J. E. Gagnon

OPTICIEN SPECIALISTE

Pour l'examen fonctionnel de l'œil, comprenant l'acuité visuelle, la réfraction et le choix des lunettes.

Spécialité: Fabrication des Verres

160, rue St-Jean,

Tel. 868. ...QUÉBEC

Toute commande exécutée le même jour.

Opticiens des communautés suivantes:

Bon-Pasteur de Québec, Notre de la Charité de Québec, Ursulines, couvent de Québec, Asile de Beauport, Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, Soeurs Franciscaines, Bonaparte, Québec. Aussi une bonne partie du clergé de la Province de Québec.

Le général Prescott témoigne à la mère supérieure qu'il serait très flatté que sa fille Rebecca passât une heure chaque jour dans le monastère pour se perfectionner dans la langue française.

25 juillet.—Pour pourvoir à la réparation et à l'entretien des chemins, les juges divisent la cité et paroisse de Québec en six quartiers. La basse-ville, divisée en deux par une ligne le long du côté nord des maisons sur le côté sud de la rue Saint-Jacques, le quartier Saint-Louis, au sud de la dite ligne, et le quartier Saint-Charles, au nord de la même ligne. La haute-ville comprendra le quartier du Séminaire, le quartier Saint-Louis, le quartier Dorchester, etc. M. Hugh McKay est nommé inspecteur pour toute la ville. Il aura pour l'assister six sous-inspecteurs, Louis Anliot pour le quartier Saint-Louis; Pierre Demail pour le quartier St-Charles, etc.

6 septembre.—Vers quatre heures de l'après-midi, le feu prend dans l'étable de l'honorable Thomas Dunn, rue Saint-Louis. Les flammes, poussées par le vent d'ouest, se communiquent en un instant à la maison de l'honorable juge en chef Monk et à la suivante, du côté de l'est. Pendant que ces deux maisons brûlent, et qu'on fait des efforts pour protéger les maisons voisines, de chaque côté de la rue, le feu prend au couvent des Récollets, au bout d'en bas de la rue, au moins à cent toises d'où il a commencé. En quelques minutes le

toit et le clocher de l'église des Récollets ébranlé, et tout le couvent forme un brasier ardent. On craint alors pendant un certain temps que le feu ne se communique au château Saint-Louis et même à la basse-ville; mais le vent, s'étant un peu tourné nord, porte les flammes vers la rue des Carrières, vis-à-vis le jardin du château Saint-Louis, où le feu continue ses ravages et brûle tout sur son passage jusqu'au coin de la rue de derrière, qui conduit au Mont-Carmel, où il s'arrête. La maison de H. W. Ryland, à l'autre côté de la rue, échappe sans recevoir de mal. 13 ou 14 maisons en tout sont entièrement brûlées; de ce nombre sont deux maisons appartenant au juge en chef Monk, trois à Berthelot d'Artigny et deux à madame Cusnet. Pendant l'embrasement les toits de beaucoup d'autres maisons, prennent aussi en feu mais elles sont heureusement sauvées par le secours qu'on apporte à temps. On prétend que le feu a été mis dans l'étable de l'honorable M. Dunn par des enfants qui s'amusaient à jouer dans le foin avec de la poudre à canon.

11 septembre.— Les ossements d'un certain nombre de Récollets et de MM. de Frontenac, de Vaudreuil et de la Jonquière, gouverneurs de la Nouvelle-France, qui avaient été inhumés dans l'église des Récollets, sont déposés dans un cercueil et transférés des ruines de l'église des Récollets à la chapelle de Notre-Dame de la Pitié dans la cathédrale.

P. G. R.

EPHEMERIDES QUEBEOUISES

(FRAGMENTS)

No 44

1780

28 janvier.—L'honorable Jean-Antoine Panet, ci-devant orateur de la Chambre d'Assemblée, est nommé Juge de la cour des Plaidoyers Communs pour les districts de Québec, Montréal et Trois-Rivières.

29 janvier.—Le gouverneur Dorchester ordonne un deuil public qui finira le 9 février pour la reine Marie-Antoinette, guillotinée à Paris le 16 octobre 1793.

1er janvier.—Le duc de Kent quitte Québec.

14 février.—Les habitants de Québec remettent à lord Dorchester, pour la lui faire parvenir, l'adresse qu'ils voulaient présenter au duc de Kent avant son départ. La promotion qu'il vient de recevoir et qui va donner un libre essor à ses talents et à son zèle pour l'avantage et la gloire de sa patrie, peut, seule, adoucir les regrets que leur cause son départ de Québec. Ils font des vœux ardents pour qu'en toute occasion la gloire et les succès marchent sur ses pas.

6 février.—M. P.-J. Compain, curé de Beaumont, avertit les citoyens de Québec, par la "Gazette de Québec", qu'il a trouvé le véritable secret de faire tomber les chancres sans les couper. Tous ceux qui se trouveront atteints de cette maladie,

pourront s'adresser à lui avec confiance: ils les traitera avec la charité et la douceur que demande une telle maladie.

Mgr Bailly de Messein meurt à l'Hôpital Général, après s'être préparé à la mort par tous les actes de religion et de piété, surtout par les sentiments de la plus sincère humilité avec laquelle il a reconnu avoir manqué de respect et de charité envers l'évêque de Québec, son consécrateur et supérieur, lui demandant pardon en présence de plusieurs témoins ecclésiastiques et séculiers, de ce qu'il avait écrit et fait imprimer de défavorable à son caractère sacré, et tout ensemble scandaleux et nuisible à notre sainte religion."

13 juin.—Samuel Thorpe est exécuté pour vol sacrilège dans la cathédrale de Québec. Il paraît très résigné et subit son sort avec une fermeté peu commune.

25 juin.—Au Séminaire de Québec, mort de Mgr Briand, ancien évêque de Québec, à l'âge de 79 ans et demi, après 28 ans d'épiscopat. "La confiance du gouvernement qu'il a toujours su se concilier, l'autorité spirituelle qu'il a exercée avec tant de bonté sur le clergé et les communautés, l'amour et le respect que lui ont portés tous les peuples, les amonitions

abondantes qu'il a répandues dans le sein des pauvres, le souvenir de tout cela fait aujourd'hui couler beaucoup de larmes, et atteste, plus que tout ce que l'on en pourrait dire, des vertus morales, chrétiennes et sociales dont la grâce de Dieu l'avait doué."

27 juin.—Funérailles de Mgr Briand à la cathédrale. M. Pleissin, curé de Québec, fait son oraison funèbre où, s'adressant lui-même, il fait pleurer son auditoire.

Les citoyens de Québec se forment en Association dans le but de maintenir les lois, la constitution et le gouvernement de la province du Bas-Canada.

30 juin.—Le très révérend Jacob Mountain, lord évêque de Québec, est nommé membre du Conseil exécutif de la province.

1er juillet.—John Coffin, senior, et Louis Deschenaux sont nommés commissaires de police pour la ville et le district de Québec.

22 septembre.—Mort de M. Pierre Maugue-Garant Saint-Onge, l'âge de 74 ans et 6 mois. C'est le dernier membre survivant du chapitre de Québec. Ce corps se trouve dans éteint.

15 décembre.—Les magistrats de la ville de Québec présentent à la Chambre d'Assemblée une pétition dans laquelle ils se plaignent qu'ils n'ont pas de fonds pour exécuter les travaux d'abolition nécessité dans les rues de la ville. Ils suggèrent humblement de "mettre un droit modéré sur les revenus des maisons et autres édifices dans la ville et les faubourgs."

1796

7 mai.—Prorogation de la dernière session du premier parlement.

9 mai.—Les membres de la Chambre d'Assemblée donnent un dîner à leur orateur, l'honorable M. Chartier de Lotbinière, à l'hôtel de Geary, pour lui témoigner publiquement leur satisfaction de sa conduite pendant la dernière session.

17 juin.—L'honorable Jean-Antoine Panet et M. William Grant sont élus députés de la haute-ville de Québec. Aussitôt le tour terminé, M. Panet déclare qu'il a toujours été opposé à la distribution du rhum et des cocardes dans les élections, mais que, pour montrer sa reconnaissance à ses électeurs, il donnera cent piastres à la première fille de la haute-ville qui se mariera. M. Grant se lève à son tour et s'engage, lui aussi

à donner cent piastres à la seconde fille de la haute-ville qui se mariera.

28 juin.—MM. John Young et A. J. Raby élus députés de la basse-ville de Québec.

9 juillet.—Lord Dorchester, qui a obtenu un congé d'absence, s'embarque avec sa famille pour l'Angleterre sur le vaisseau de Sa Majesté "Active", capitaine Gower. Les habitants de Québec et de Montréal lui présentent des adresses. (Dans la nuit du 15 juillet, à cause de la brume, l'"Active" va s'échouer sur les récifs de la pointe sud de l'île d'Anticosti. On débarqua les passagers sur l'île. Le 26 juillet, une goélette en route pour Percé recueille les naufragés. Ils avaient passé 11 jours sur l'île d'Anticosti. Le vaisseau de Sa Majesté "Dover" fut envoyé d'Hullifax pour transporter lord Dorchester et sa famille en Angleterre. Il arriva à Portsmouth le 19 septembre. Le vaisseau de Sa Majesté le "Pearl", envoyé au secours de l'"Active" sauva tout ce qu'il put du naufrage et transporta son équipage en Angleterre. L'"Active" fut laissé sur les récifs.)

10 juillet.—Son Excellence Robert Prescott, Lieutenant-gouverneur de la province du Bas-Canada, commandant en chef des forces de Sa Majesté, etc., etc., prend l'administration de la province pendant l'absence de lord Dorchester.

18 juillet.—Le gouverneur Prescott, sa femme et ses filles honorent le couvent des Ursulines de leur visite. Ils se montrent des plus aimables.

LE COURRIER DE LA PROVINCE

LE GILLETTE... LA COMPAGNIE PAQUET... LUNCH 35c



LES Parents ne Devraient pas Oublier

ÉCOLES ROUVRENT BIENTÔT

NOUS attendant à une course pour l'achat d'effets d'écoliers nous nous y sommes préparés d'avance...

Table listing school supplies: SACS D'ÉCOLIERS, BOITES A CRAYONS, COURROIES POUR LIVRES, ARDOISES, PORTE-PLUMES, GOMMES A EFFACER, CRAYONS, CRAYONS FANTAISIE, CRAYONS, TABLETTES A ECRIRE, CAHIERS D'EXERCICES, BAS.

LISTE DES BONS MARCHÉS DE VENDREDI EN FAIT DE TOILES ET COTONNADES

Table listing fabrics: DESSUS DE CABARET, ESSUIE-MAINS, COTON ROUGE, LINON DE PERSE, LINON VICTORIA, LINON DES INDES.

VENEZ AU RAYON DES BONS MARCHÉS AU SOUS-SOL

Ce rayon devient de plus en plus populaire. Chaque jour on y voit de nouvelles occasions de bon marché à la place de celles qui partent.

1 LIVRE DE CAFÉ LIPTON, DE 40c, GRATIS, VENDREDI AVEC 2 LIVRES DE THÉ LIPTON DE 40c OU PLUS

En ce moment nous vous montrons au sous-sol les belles qualités de ces cafés, thé et gâteaux Lipton.

COMTE DE BEAUCE

LAMBTON

La fête de l'Assomption a été célébrée ici avec grande solennité. La messe fut chantée par M. l'abbé L. Belleau...

Les dames et les demoiselles du village avaient rivalisé de zèle, soit dans la préparation du chaut, qui réussit à merveille...

Notre nouveau médecin, M. le Dr J. Chouinard, est parti pour Québec. Il conduira à l'autel, Mlle B. Grenier...

Esprons que l'exemple de notre estimé médecin sera bientôt suivi par nos "vieux garçons".

M. L. N. Audet, architecte de Sherbrooke, est en vacances chez M. N. Audet, son père.

M. J. Dancoese de St-Evariste, est reparti samedi, le 15, pour reprendre ses occupations habituelles.

M. Honoré Morin est dangereusement malade. Tous font des vœux pour son prompt et parfait rétablissement.

M. Louis Langlois est parti pour St-Romain de Winslow où il doit établir un cercle de l'Alliance Nationale.

Nous souhaitons à M. Langlois tout le succès que méritent sa probité et son dévouement.

D'ailleurs l'excellent état financier de l'Alliance Nationale et le but éminentement louable qu'elle se propose sont déjà des motifs plus que suffisants pour déterminer tout canadien français à en faire partie.

On sait que parmi toutes les sociétés d'assurance mutuelle en opération dans la Province, l'Alliance vient en premier lieu à cause de son capital accumulé (\$935,581.29 le 31 janv. 1908) et que par conséquent, c'est elle qui offre à ses membres les meilleures garanties.

ST-HUGHES C'est avec le plus vif regret que les paroissiens de St-Hughes ont appris le prochain départ de notre vénérable curé, M. Victor Chartier...

MM. les abbés E. Chartier et E. Messier sont allés faire leur retraite annuelle ces jours derniers.

M. et Mme J. A. Vézina, de St-Denis, ainsi que Mlle Y. Sicotte, de St-Hubert étaient en visite chez Mme L. T. Brodeur, dimanche dernier.

M. et Mme Emery Lafontaine sont allés passer quelques jours à St-Hubert.

M. et Mme Léon Bellehumeur, de St-Germain de Grantham étaient de passage ici la semaine dernière.

Mlle M. R. Comtois, est allée passer quelques mois à Ottawa chez sa sœur Mme O. Lefebvre.

COMTE DE CHAMPLAIN ST-NARCISSE Une trentaine de pèlerins sont en route ce matin pour Ste-Anne de Beauré.

M. le notaire Gravel est absent pour une dizaine de jours. Il est allé à Ottawa pour la convention de l'Union Saint-Joseph du Canada.

Le 12 courant, M. Philippe Trudel, fils de Léandre, faisait baptiser une gros garçon nommé Bruno et une grosse fille nommée Magella.

Le 17, M. Norbert Veillette a fait baptiser un garçon nommé Gérard.

COMTE DE DORCHESTER ST-ANSELME Le 4 de ce mois, à St-Anselme, grande représentation de vues animées. Il n'y avait d'animé qu'un bonhomme avalant des rats (horreur).

A part la conférence qui avait été assez intéressante, chacun s'en retournait convaincu qu'il n'en avait pas eu pour son argent surtout cette brave femme qui avait cru pouvoir faire le vrai voyage à Jérusalem pour 25 cts. n'ayant à déboursier en plus que 7 1/2 cts pour se rendre au steamer.

Un programme merveilleux nous attirait encore dimanche soir, promettant beaucoup mieux. Jamais pire déception ne pouvait nous attendre. C'était à peu près comme dans la fable: M. n'avait pas oublié d'allumer sa lanterne, mais son instrument faisait défaut et il s'est avisé de nous le dire sur les 3 1/2 heures seulement.

Le 4 de ce mois, à St-Anselme, grande représentation de vues animées. Il n'y avait d'animé qu'un bonhomme avalant des rats (horreur).

A part la conférence qui avait été assez intéressante, chacun s'en retournait convaincu qu'il n'en avait pas eu pour son argent surtout cette brave femme qui avait cru pouvoir faire le vrai voyage à Jérusalem pour 25 cts. n'ayant à déboursier en plus que 7 1/2 cts pour se rendre au steamer.

durant de louables efforts pour distinguer quelque chose. Ajoutez à cela une chaleur suffoquante, un notaire inquiet dans un grenier où les quelques bons vivants que nous sommes se seraient trouvés bien s'ils avaient eu au moins le droit de jaser et rire.

Comme compensation à ce fiasco, nous espérons une vraie soirée intéressante enfin. Elle sera donnée dans la salle du couvent à la fin de ce mois par les amateurs du village avec le concours de Québécois en renom. Ce sera du haut comique et nous livrons cordialement tous les paroissiens et nos bons amis des paroisses voisines.

Mlle Anne-Marie Audet, Léa Vallière, M.-Lac. Laliberté, Marie Morissette et Emma Lacasse, élèves du couvent de St-Anselme, ont reçu leurs diplômes avec distinction.

Le 2, furent célébrées les noces d'or de M. et Mme Jos. Roy. 75 parents et amis pastageaient leur bonheur.

Une jolie petite chapelle est en construction dans le cimetière. M. P. Derval en a l'entreprise.

COMTE DE LOTBINIÈRE ST-ANTOINE Belle fête La fête de l'Assomption a été fêtée avec beaucoup d'éclat. La messe a été chantée par M. l'abbé L. G. Lauriot, ancien curé de St-Prime, Lac St-Jean.

M. Lauriot est actuellement en promenade dans notre paroisse. M. l'abbé Rouleau a fait le sermon de circonstance.

L'orgue était tenu par Mlle E. Létourneau; le chant a été bien réussi.

De retour Mmes La Rousseau et Jos. Martineau sont de retour d'une promenade chez leur frère, M. Philibert Savigny, à Inverness.

Baptêmes M. Dionne, maire, a fait baptiser une fille.

M. Herménégilde Rousseau a fait baptiser un garçon qui a reçu au baptême les noms de Joseph Benjamin et Emilien. M. et Mme Benj. Méthot ont été parrain et marraine.

M. le Dr Bergeron et sa femme ont en les mêmes honneurs chez M. Edgar Bergeron.

COMTE DE MASKINONGE STE-URSULE Le pèlerinage de lundi dernier a été un succès; plus de 1000 personnes y ont pris part.

Le pèlerinage était sous la direction de M. l'abbé Lavole, notre curé, et au profit de notre couvent.

La récolte a bonne apparence. Les foins ont été faits en bonne condition.

M. Charles Magnan est revenu de Québec où il est allé acheter des meules pour le nouveau moulin qu'il construit en ce moment. Ce moulin sera l'un des plus modernes de la région; il sera en marche cet automne.

Pendant son voyage à Québec, M. Magnan a été l'hôte de ses cousins MM. Hormidas et C.-J. Magnan.

Durant les exercices de retraite terminés dimanche dernier, nous avons été heureux d'entendre la voix du Frère Rédempteur, Arthur Lessard, fils de M. Ferdinand Lessard, forgeron, de cette paroisse qui a chanté de nouveaux et très beaux cantiques au Très Saint Sacrement. Le Frère Lessard a passé dans sa famille une halloween, venant d'Ottawa; il est parti pour Montréal, où il demeurera un an. Le Frère Lessard, durant ses années de probation à Ste-Anne de Beauré se distinguait par la vivacité de son intelligence et l'ardente piété de son âme. Il a toujours eu une prédilection pour les livres saints.

ST-DIDACE Le 16, fête de l'Assomption de la T. S. Vierge Marie, il y eut après la messe, une procession solennelle aux fins de conjurer les sauterelles qui font beaucoup de dégâts aux récoltes, en différents endroits de la paroisse; et après les vêpres, M. le curé, en compagnie d'un certain nombre de paroissiens, se rendirent chez MM. François Lafond, Napoléon Pichette et Wilfrid Bergeron pour y faire des prières publiques aux mêmes fins.

Le 17, on fit un jeûne général en cette paroisse pour obtenir au bon Dieu la grâce d'être délivré du fléau des sauterelles.

Il a beaucoup plu la nuit dernière et cet après-midi. Heureusement que les foins sont fins sauf de rares exceptions. La récolte de foin n'a pas été aussi abondante que l'année dernière. La récolte de grain promet un assez bon rendement si la température continue à se montrer favorable.

La récolte des pommes de terre laissera beaucoup à désirer d'après un grand nombre de cultivateurs.

Notre curé est parti dimanche après-midi pour aller à Ste-Anne de Beauré, en pèlerinage fait sous la direction de l'abbé Savoie, curé de St-Troude. Ce pèlerinage a été fait au bénéfice du couvent de Ste-Ursule.

Mlle Marie Barrette, organiste de la paroisse, est revenue du lac Témiscamingue où elle était, depuis

environ un mois, rendre visite à ses nombreux parents et amis.

M. Adélaïde Héroux, de la Pointe St-Charles de Montréal, en compagnie de sa femme et de ses enfants, est venu rendre visite à ses frères, M. le curé et M. Odilon, ainsi qu'à sa sœur qui demeure au presbytère.

Mme Despatie et Mlle Antoinette Robitaille, de la rue St-Hubert, Montréal, sont en promenade ici chez M. Léopold Barrette, à sa Villeneuve.

Dimanche le 16, après l'office divin, nous avons eu la bonne fortune d'entendre M. Adélaïde Bellefleur, conférencier de la Caisse d'Économie Nationale. Ce monsieur, dans une courte allocution, mais pleine de renseignements, nous montra les avantages de cette société mutuelle, puis nous parla des droits de la langue française en Canada, ce qu'il fallait faire pour conserver à notre langue ses droits et prérogatives. Il énuméra ce que les électeurs devaient faire pour le maintien de notre langue, et termina en invitant tous ceux qui auraient à voter aux prochaines élections, de voter pour un homme qui, en chambre, ne craindra pas de se lever pour soutenir et défendre les droits de la langue française.

Il n'a attaqué aucun parti politique et n'a même pas déclaré ses nuances politiques, au point que bon nombre se sont demandés de quel parti il était.

M. Bellemare a su plaire à tout le monde et il a espoir que la population de St-Didace aura le plaisir de l'entendre encore avant longtemps.

M. Prosper Tringue a eu la douleur de perdre deux de ses enfants dans le cours de la semaine dernière.

La Révérende Sœur Marie St-Georges, supérieure de notre couvent, depuis cinq ans, a été nommée supérieure du Noviciat du Cap de la Madeleine, près Trois-Rivières et Sœur Marie-Angéline a été nommée pour la remplacer.

Le départ de la Révérende Mère a beaucoup affecté tous ceux des élèves et des paroissiens qui avaient su l'apprécier.

Il n'y a pas de doute que Sœur Marie-Angéline saura continuer l'œuvre bienfaisante de la Révérende Sœur Marie St-Georges et mériter comme celle-ci beaucoup.

MASKINONGE Le pèlerinage au Cap de la Madeleine a eu lieu, dimanche dernier; le temps était des plus beaux.

La grand-messe fut chantée par M. l'abbé Fleury, professeur à Québec, qui passe ses vacances à Maskinongé.

M. l'abbé Trudel, vicaire, est revenu, samedi, de Ste-Geneviève, où il a passé la semaine.

Mlle Marie Desrosiers et M. Joseph Jacques ont passé la journée de dimanche à Maskinongé.

La récolte est avancée; le grain, en général, semble bon. L'industrie laitière sera payante cette année, le beurre et le fromage se sont bien vendus jusqu'à présent.

COMTE DE MONTMORENCY ST-LAURENT I. O. Décès Dans l'espace de deux jours nos registres ont compté deux sépultures d'enfants. Le choléra sévit dans plusieurs familles.

M. l'abbé Joseph Pelletier et M. Joseph Hemond sont partis lundi pour aller à la pêche à l'île aux deux têtes. Ils seront de retour dans quelques jours.

Mlle Sara, Elise et Emélie Boudet sont les hôtes de M. et Mme Frédéric Bouffard.

M. et Mme Michaud et leur demoiselle sont aussi de passage parmi nous.

COMTE DE NOTRE-DAME DE LEVRARD Lundi, le 10 courant, après deux jours de maladie seulement, s'est éteint doucement dans le Seigneur, muni de tous les secours de la religion, Mme Alphonse Monfette, épouse de M. Arthur Touisant.

C'était une personne accomplie, épouse dévouée, femme éminemment chrétienne, tous ceux qui l'ont connue la regretteront.

Plusieurs citoyens sont allés visiter Ste-Anne du Sault si dévasté par le feu. Les visiteurs ont été émus du courage avec lequel les incendiés reconstruisent leurs maisons.

La récolte est excellente dans notre paroisse.

COMTE DE RIMOUSKI NOTRE-DAME DU LAC M. et Mme Fortin étaient en visite dimanche dernier à St-Fusée, Cabano, chez leur fils M. Samuel Fortin. Ils sont revenus mercredi.

M. l'abbé J. A. Moreau, neveu de M. le curé a quitté la paroisse pour se rendre à Rimouski, à la deuxième retraite ecclésiastique. Ce généreux lévite a bien voulu prêter son concours à M. le curé durant tout le temps de sa vacance. Il a su faire aimer et estimer des paroissiens durant le temps qu'il a passé au milieu de nous.

M. Alix Levesque, fils de M. Cléophas est cloué sur un lit de douleurs et de souffrances les plus horribles. Ses bons parents veillent à son chevet. On croit que sa maladie soit incurable. Unissons nos prières à celles que fait la famille affligée de voir souffrir leur fils, afin que le ciel épargne ce jeune homme encore à la fleur de l'âge. Nous lui souhaitons

courage et persévérance et surtout le retour à la santé.

La température est bien favorable pour la récolte du foin. Les orages sont très fréquents. Malgré l'abondance de foin que nous offre la fertilité de notre sol on craint beaucoup qu'elle soit amoindrie par la perte que nous cause l'humidité.

Cependant nos céréales promettent beaucoup; car il est beau d'admirer la fertilité avec laquelle ils portent leurs fruits.

Lundi un grand-messe sera chantée pour le repos de l'âme de M. Roman Dubé, décédé le 15 juillet.

COMTE DE ST-AURICE POINTE-DU-LAC Concours agricole Voici le résultat d'un concours agricole qui vient d'avoir lieu. Les juges étaient MM. F. X. Garceau et A. Bourassa.

Tomates: P. Garceau, A. Houle, J. Gauthier, J. Abran.

Tabac: A. Martin, P. Garceau, A. Lesmerises, A. Garceau.

Patates: A. Bourassa, O. Dugré, E. Rivard, E. Bron.

Fèves: L. Pothier, A. Martin, D. Janvier.

Céleri: A. Martin, T. Dupont.

Le salaire de nos instituteurs Voici l'échelle des salaires pour la prochaine année scolaire:

École No 1, Mlle L. Martin, 15ième année d'enseignement, 4 primes, \$100.

École No 2, Mlle E. Fournier, 1ère année, \$100.

École No 4, Mlle R. A. Crête, 5ième année, \$100.

École No 5, Mlle M. Guay, 2ième année, \$100.

École No 6, Mlle A. Bron, 3ième année, \$100.

COMTE D'YAMASKA BAIEVILLE Une grande assemblée politique est annoncée pour dimanche prochain à St-François du Lac. Les orateurs sont l'hon. M. Jules Allard et le député M. O. Gladiu.

On parle fortement chez certains libéraux d'inviter M. Aimé Laperrrière, marchand de Pierreville en opposition.

MM. Gustave Duguay, E. E. L. de Grand-Mère et Louis A. Duguay, médecin de Montréal sont en promenade dans leur famille.

La fanfare Ste-Cécile et plusieurs pèlerins de LaBaie, sont revenus du pèlerinage régional à Ste-Anne de Beauré récemment de leur voyage.

La moisson du grain est commencée et nos cultivateurs se plaignent de la récolte.

D'après les apparences le rendement sera au-dessous de la moyenne.

M. J. F. Bonlais gérant de la Banque Hochelaga des Trois-Rivières est passé en automobile à LaBaie ces jours derniers, en route pour Sorel. C'est le plus bel automobile qui soit venu dans nos parages.

CONTRE LES PUNAISES Il y a un remède excellent, et presque infailible, c'est la poudre de pirètre employée à haute dose et d'une façon continue pendant au moins un an. Au bout de ce temps il est rare que les punaises persistent. Si par hasard on en revoit vite on fait à nouveau usage de la poudre et on finit par avoir raison de ces vilaines bêtes. La poudre s'emploie à l'aide d'un soufflet spécial dans lequel on l'introduit. On insuffle cette poudre dans les bois de lit, dans les sommiers, dans les joints du parquet, on saupoudre également, les matelas, les murs, les rideaux enfin tout ce qui est susceptible de receler les punaises.

Cette opération terminée on ferme la pièce et on la laisse ainsi le plus longtemps possible en comptant comme minimum 48 heures.

Ce laps de temps passé on balaye et on nettoie comme à l'ordinaire mais on recommence à poudrer dès que l'on revoit une punaise. Il est bien rare qu'après la troisième opération tout insecte n'ait pas disparu totalement. Comme vous le voyez le remède est simple et ne demande qu'un peu de persévérance.

UN HOHENZOLLERN CHEMINEAU Est-ce croyable? Un prince de Hohenzollern, probablement de la branche Héchingen, mais de toute façon apparenté à l'empereur Guillaume II, vagabonde "sur le trimard". C'est le "Wanderer", organe de la Société du logement des chemineaux, qui nous apprend son existence. Les papiers du jeune prince Frédéric sont parfaitement en règle. Récemment, le prince errant a travaillé pendant un mois chez un forgeron, qui fut très content de ses services. Après quoi, l'Altesse de grands chemins s'en fut en Suède.

Frédéric, qui est né à Berlin le 14 novembre 1856 se fait appeler Ernest Seidel. Est-il plus ou moins heureux que son illustre cousin le Kaiser?

Dr ADJUTOR SAVARD Gradué de l'Université Laval, ex-élève des hôpitaux de Paris, Médecin au dispensaire de l'Hôtel-Dieu. Setze ans d'expérience, en pratique générale à Ste-Marie, Beauce. Spécialités: Maladies du cœur, des poumons et de l'estomac. Heures de consultations: 11 à 12 a. m., 2 à 5 et 7 à 9 p. m. Bureau: No 47, rue Saint-Jean.—Téléphone 1857.

A LOUER

BUREAUX A LOUER.—Trois jolis bureaux rue St-Joseph, coin de la rue du Pont, sont à louer, chacun de ces bureaux étant réparé à neuf. Très bon site pour hommes d'affaires ou de profession. Prix très modéré. S'adresser à J. P. Bourboulais, 111 rue St-Joseph. 1500—no

A VENDRE

A VENDRE.—A Ste-Emélie, Co. de Lotbinière, une terre de 1/4 arpent de large et 20 arpents de long, avec maison et grange, située à 10 arpents de l'église. S'adresser à Dame Vve Ferdinand Germain. 1500—no

A VENDRE OU A LOUER.—Un moulin à farine, avec moulages de pierre et chapon; un moulin à scies, avec raboteuse et machine à bardeaux, en bon état, avantageusement situés, à St-Pierre-les-Beccquets, près du chemin de fer C. M. et Southern. Vente prompte, conditions libérales. S'adresser à J. O. TOUSIGNANT, Québec, ou Ste-Sophie de Lévis, P. Q. 1501—1m.

A VENDRE.—Un excellent piano Mason Rich, à voir au No 164 rue St-Jean. 5010—0

A VENDRE.—Magnifique maison de pension à deux étages avec aménagement de première classe, située au centre de la ville de Roberval, à proximité de la gare. Le terrain a 140 pds de largeur sur 290 pds de profondeur. Aussi deux chevaux avec volières doubles et simples, etc. Conditions faciles. S'adresser au propriétaire de l'Hôtel Lac St-Jean M. Thomas Fortin. 211—0

A VENDRE

Propriété à vendre, Grande Allée.—Une magnifique maison détachée, en pierre, sur un terrain de 60 x 170 pieds. Pour informations, s'adresser à F. A. LaRue, notaire, 2 rue Cook, Québec. 1500—1m.

A VENDRE

13 engins neufs, de la maison Carrier, Laine & Cie, de Lévis, bon marché pour prompts acheteurs, car il faut donner ce stock d'engins neufs et de secondes mains d'ici à un mois. Nous donnons ci-dessous une liste de ce stock: 3 engins de 50 forces, 12 x 14; 3 engins de 20 forces, 8 x 8; 1 engin de 7 x 8, 14 forces; 5 engins de 6 x 6, 8 x 10 forces; 1 engin de 5 x 5, 5 forces; Voici un lot d'engins de secondes mains mais qui sont en parfait état, et qui seront vendus à bon marché: 2 engins debout de 3 et 5 forces; 2 engins Leonard de 2 1/2 et 40 forces; 2 engins Bertrand de 30 forces; 1 engin Atlas de 40 forces, automatique; 1 autre bel engin automatique de 150 forces; et 3 autres engins de 10 à 150 forces. Le tout est à vendre à réduction. Une visite est sollicitée. Adressez-vous directement à LA CIE DE MACHINERIES MERCIER, Rue St-Laurent, Lévis, P. Q. 1500—15f

A VENDRE

Machineries de toutes sortes: 12 machines à refendre "Catherine", toutes neuves, toutes montées en fonte, de la maison Carrier, Laine & Cie, de Lévis; 1 planneur emboutisseur Savile & Gray, 24 pos; 1 planneur emboutisseur Grayville, 24 pos; 1 poney planeur Cowan, 16 pos; 1 machine à moulures à 4 cylindres; 6 machines de Jackson, 2 machines à bardeaux, 4 turbines Vulcan, 10, 20, 30 et 48 pos et 1 Lotfi de 23 pos; 5,000 pds de shafts neufs de 1 1/2 à 4 pos. Le tout vendu à sacrifice. Demandez des informations sans retard. Adressez-vous directement à LA CIE DE MACHINERIES MERCIER, Rue St-Laurent, Lévis, P. Q. 1500—15f

A VENDRE

4 bouillottes, genre locomotive de 8, 12, 20 et 40 forces; 3 bouillottes verticales de 3 et 6 forces; 1 bouillotte marine de 4 forces, et 11 bouillottes stationnaires depuis 4 forces jusqu'à 90 forces. Toutes ces bouillottes sont réparées en parfait état, et complètes, avec leurs accessoires. A vendre à sacrifice. Adressez-vous immédiatement à LA CIE DE MACHINERIES MERCIER, Rue St-Laurent, Lévis, P. Q. 1500—15f

LE SPORT

BAT ET BALL

Ce soir, tous les joueurs de bat et ball, du club National I et II, sont invités à se rendre à la pratique. Qu'on ne craigne pas d'y venir en grand nombre. Après cette pratique, on tiendra l'assemblée annoncée pour vendredi. Il y a de grandes questions à discuter.

LE BASE-BALL

Voici le sommaire des parties jouées hier. Dans la ligue de l'Est: A Rochester: Première partie: Rochester, 9; Buffalo, 1. Seconde partie: Buffalo, 9; Rochester, 7. A Newark: Première partie: Montréal, 3; Newark, 10. Seconde partie: Montréal, 2; Newark, 5. partie arrêtée à la 7e inning pour prendre le train.

Dans la ligue Américaine:

A Boston: R. H. E. Boston... 3,000,000x—7 11 3 Cleveland... 1,010,000—2 8 1 A Washington: R. H. E. Washington... 6,100,000—2 7 0 St-Louis... 6,201,000—4 11 0 Seconde partie: R. H. E. Washington... 6,000,110x—4 11 1 St-Louis... 6,001,000—1 4 1 A Philadelphie: R. H. E. Chicago... 5,000,110—5 8 1 Philadelphie... 1,012,011x—6 10 2 A New-York: R. H. E. Detroit... 6,000,000—0 11 3 New-York... 1,110,023x—8 14 0 Dans la ligue Nationale: A Pittsburg: R. H. E. Pittsburg... 6,000,000—0 4 1 Brooklyn... 2,010,000—4 7 0 A Chicago: R. H. E. Chicago... 6,000,023x—5 11 1 Boston... 6,010,000—1 5 1 A Cincinnati: R. H. E. Cincinnati... 6,000,000—1 4 2 New-York... 6,000,010—3 10 0

LA CROSSE

CORNWALL ET NATIONAL. Cornwall, 20.—Les Cornwall et les National se rencontreront ici, samedi, 22 août, dans une joute d'où dépendra, pour les deux parts, leur chance de succès dans la course au championnat. Le club local est bien décidé à vaincre, mais il avoue que le National, avec sa rapidité caractéristique, leur impose une bien lourde corvée. Cette joute sera précédée de la rencontre des Victoria de Cornwall avec les Stars d'Alexandria pour une partie de ligue interprovinciale. St-Alexandria est vainqueur, elle devient champion dans la division de l'est. Si elle perd, les chances se trouvent partagées entre Alexandria, Valleyfield et Victoria.

LA BOXE

UN DEFI DE ALF. LYNCH. Wm. Allen doit bientôt partir pour l'Ouest. Avant son départ, Lynch lui fait savoir qu'il se considère toujours comme le champion du Canada et désire en venir aux mains avec lui dans une partie pour le championnat, poids léger, du Canada. Il offre un enjeu de \$100 à \$1000.

JACK ATKIN GAGNE

New-York, 20.—Jack Atkin, dans une course l'estée de 132 livres, a gagné le bonnet du vainqueur après un terrible effort. Jack Atkin se vit dépasser par Potter, puis par Wool-sandals, qui prit les devants dans le dernier quart d'heure. Jack put reprendre l'avantage et le conserva, gagnant par une tête seulement.

IL TIENT LE RECORD

Keeler est le seul joueur de base-ball, qui jusqu'aujourd'hui ait compté 2,500 "hits", depuis l'ouverture des grandes ligues. Wagnon et Lajoie n'avaient tout récemment que 2,000, mais Keeler, il y a déjà plusieurs années, avait 1,000 points. Pendant huit ans consécutifs il a fait plus de 200 "hits" chaque saison, se rendant à 243 dans une seule campagne. Bien que Keeler ait un peu vieilli, il ne soit plus le Keeler d'autrefois, il espère rester dans la ligue jusqu'à ce qu'il ait ses 10,000 "hits".

UN DEFI A LONGBOAT

New-York, 20.—Alfred Schrubb, le professionnel anglais pour la course à longue distance, a défié Tom Longboat, l'Indien, qui était considéré par les Canadiens comme le plus sûr vainqueur du Marathon aux concours olympiques de Londres, mais qui s'arrêta après le vingtième mille. Schrubb le défie dans une course de dix milles pour le championnat du monde. Il est impossible, dit-il, que l'Indien batte le record de dix milles qu'il fit à Boston, l'hiver dernier, et que si Longboat a quelque idée de s'arrêter professionnel, il l'invite pour une course de dix milles avec un pari de \$1,000.

BIDDO ET DAVE BELAND

D. S. Biddo, le rapide coureur de Montréal est anxieux de rencontrer Dave Beland, le Zouave si léger de Québec. Biddo a proposé au président N. Belleau deux courses: l'une de 100 verges pour le championnat de la Province de Québec et l'autre d'un demi-mille. L'Association des Zouaves, du consentement de Beland, accepte ce défi. Les deux courses auront lieu ici, durant ce mois, à l'occasion des sports annuels de l'association locale. Deux médailles d'or sont offertes aux gagnants.

LONGBOAT DE NOUVEAU BATTU

Toronto, 20.—Environ quatre mille personnes ont assisté, hier l'après-midi aux jeux annuels de l'association de la police de Toronto, qui eurent lieu à "Haman's Point". Il y avait 54 entrées, y compris Longboat et Bobby Kerr. Le grand événement de l'après-midi fut certainement le concours de 5 milles dans lequel figurait Longboat, Sellen, Black, W. H. Oke, Woods et Fairbank. L'Indien prit les devants. Le premier mille fut couvert en 4.55, deux milles en 10.15, les positions des coureurs restant les mêmes. Trois milles furent faits en 15.42, et Sellen se trouva en tête. Longboat tint bon un demi-mille encore, et finalement tira de l'arrière. Sellen couvrit ses cinq milles en 26.25 et gagna sur l'Indien par un avantage de 220 verges. C'est un nouveau record canadien. Tom était en détresse, et à bout d'haleine. Son temps fut de 27.05. Bobby Kerr était supposé donner une exhibition de 220 verges, et parut aux spectateurs avoir été très rapide. Comme le chronomètreur annonçait 26.25 secondes, on conçut des soupçons et mesura de nouveau la piste. Kerr avait couru 256 verges au lieu de 220.

LA CROSSE JUVENILE

Les membres du club Carillon du faubourg St-Jean-Baptiste, sont priés de se réunir, vendredi soir, au lieu ordinaire, No 37, rue St-Réal.

Président du Carillon.

GRAND TOURNOI ATHLETIQUE

Le programme athlétique que l'Association des Travailleurs de la mer ne put totalement exécuter lors de son dernier pique-nique, sera parachévé dimanche l'après-midi au terrain du Q. A. C. Ce sera quelque chose de bien intéressant; on organise en plus une grande joute de base-ball.

NOUVELLES MARITIMES

La Gazette est d'opinion que l'accident arrivé au steamer Bruce, de la Cie Reid de Terre-Neuve, au large du Cap Breton ne pourra nuire au bon renom de la route du St-Laurent. Le Bruce est un vapeur bien connu dans les cercles maritimes canadiens. Il a fait longtemps, et à la satisfaction de tous, le service entre North Sydney et Port aux Basques. Le capitaine Delaney qui commandait à bord est un marin plein d'expérience.

Le navire, depuis sa construction sur les chantiers de la Clyde, n'a jamais attrapé d'accident sérieux jusqu'à ces jours derniers.

EN TOURNEE

Son Excellence le comte Grey, accompagné de l'hon. M. G. P. Graham, ministre des chemins de fer et canaux, et de M. Butler, député ministre, est parti de Lachine mardi pour une tournée d'inspection sur les canaux du St-Laurent et la route canadienne pour les transports de grains. Le Speedy, vapeur de l'état, sert au transport des distingués inspecteurs. L'itinéraire se terminera à Fort Williams.

LIGNE ALLAN

Le Virginian, capitaine Vipond arrivera au port demain matin. Le Sicilian, capitaine Wallace est parti pour Montréal hier matin après avoir déchargé de sa cargaison à Québec.

LIGNE DU PACIFIQUE

L'Empress of Japan est arrivé à Yokohama hier matin à 7.30 heures. Le Lake Champlain, capitaine Webster, arrivera au port samedi.

LIGNE DONALDSON

Le vapeur Parthenia, capitaine Silt, venant de Montréal et de Québec, est arrivé à Liverpool le 17 du courant.

LIGNE DE GASPE

Le Gaspesian, capitaine Blouin, est arrivé de Montréal hier matin et a accosté au quai du marché Champlain. Il est reparti hier après-midi.

LA COMPAGNIE DE QUEBEC

Le Bermudian est parti des Bermudes pour New-York à 19.45 heures hier matin.

GOELETTES PERDUES

Paris, 19.—Le deuil règne à Canacale. Trois goélettes de pêche: Bordelais Alice, Paul, et Marsellais étaient partis en mars dernier pour Terre-Neuve. On les croit maintenant perdus corps et biens. Le chiffre total de leurs équipages se montait à 78.

A FLOT

Halifax, N. E., 19.—Le Bruce, de la Cie Reid de Terre-Neuve, dont nous faisons mention ci-haut a été remis à flot. Le vapeur est arrivé à Port Sydney. Il a pu flotter dès qu'on l'eut débarrassé du charbon qui encombrait sa cale.

DIVERS

Le vapeur Ocland, capitaine Anderson, est arrivé au port hier matin avec une cargaison de charbon. Il mouille au brise lames.

Le vapeur Westmount, capitaine Milligan, est parti pour Port William hier matin, après avoir déchargé sa cargaison pour Québec.

Le vapeur Alexandra, capitaine Smith, est arrivé de Charlotte, N. Y., hier matin avec des passagers. Il est reparti à 5 heures du soir.

EN MER

Steamer venant de alliant à Virginian Liverpool Québec et Montréal

Dominion Montréal Liverpool Bengore Head Swansea Montréal Victorian Québec Liverpool Marina Montréal Glasgow Englishman Montréal Anvers Trinidad New-York Québec Cervona Montréal Londres

Empress of India Yokohama Vancouver Savoy Québec P aux Esquimaux Manchester Shipper Manchester

Fremona Montréal Londres Pretorian Glasgow Montréal Lake Champlain Liverpool Montréal Athenia Montréal Glasgow Orithia Newcastle Trois-Rivières Bermudian Bermudes New-York Lakonia Glasgow Montréal Inshoven Belfast Montréal Iona Newcastle Montréal Cairntorn Newcastle Montréal Hibernian Londres Montréal Manchester Importeur Manchester Montréal Cassandra Glasgow Montréal Torgorn Sydney Montréal

ARRIVAGES Steamers arrivés à venant de Canada Liverpool Montréal Emp. of Ireland Québec Liverpool Lake Erie Liverpool Québec Corinthian Havre Montréal Montréal Montréal Anvers Emp. of Britain Liverpool Québec Turcoman Montréal Bristol Campana Ploton Montréal et Québec Kastalla Montréal Glasgow Cairnora Montréal Middleboro Caledonia Manchester Boston Mount Royal Anvers Montréal Siberian Glasgow Philadelphie Tunisian Liverpool Québec King-Edward Québec Blanc-Sablon Sicilian Montréal Londres et Havre Farina New-York Indes Occidentales Southark Liverpool Montréal Minnehaha New-York Londres Ryndam New-York Rotterdam Ionian Glasgow Montréal Vaderland Dover New-York Minnetonka Londres New-York Hellig Olav Christianand New-York Barbarossa Bremen New-York Russia Rotterdam New-York Kronprinz Wilhelms Cherbourg New-York Perugia Gibraltar New-York Slavonia Gibraltar Fiume Utonia Fiume New-York Empress of Japan Yokohama Vancouver Parthenia Liverpool Montréal

AUX INTERESSES Je tiens à la disposition de Messieurs les curés et des communautés religieuses, des échantillons d'huile pure vierge extra de Gerard Joly, et des certificats du département du Revenu de l'Intérieur à Ottawa, comme preuve de l'absolue pureté de cette huile d'olive. Uld. Francoeur, Québec, concessionnaire pour le Canada.

NAP. BARBEAU COUVREUR En Cuivre, Ferblain, Tôles galvanisées, Tôles ondulées, Ardoises, Gravels, Barboises, etc. Fabricant de Dalles, Dalles et Dalles en Toile. Pavage en Asphalte. Tout ouvrage sera exécuté sous le plus court délai. 55, RUE DU PONT, ST-ROCH, QUEBEC

L'ECOLE LOCKQUELL No 37 Rue St-Jacques, Mont Plaisant No 37 (Près de l'Avenue des Erables) TELEPHONE 1291 QUEBEC Cours Spécial de Commerce Offrant la meilleure garantie aux jeunes gens pour une carrière commerciale, et pour l'enseignement des langues anglaise et française. Cette école procure les meilleures positions dans les principaux bureaux d'affaires de cette ville. Cette école est située dans l'endroit le plus hygiénique de la ville et offre tout le confort possible aux élèves. Les salles de classe sont vastes et des mieux éclairées. Matières Enseignées L'Anglais, le Français, le Tenu des Livres, l'Arithmétique, la Correspondance française et anglaise, l'Écriture, la Sténographie française et anglaise, la Clavographie (Typewriting). Cours Commercial pour Jeunes Filles Même programme d'études que pour les garçons. Professeurs de bonne expérience. Les jeunes filles de 12 ans sont admises. Cours Élémentaire pour jeunes enfants de 5 à 10 ans L'enseignement dans cette classe sera donné en français et en anglais, en suivant le programme d'études recommandé par le Conseil de l'Instruction Publique. Pour toute information s'adresser à l'École Lockquell, rue St-Jacques, Mont-Plaisant, No 37, ou par Téléphone No 1291. A. LOCKQUELL, Principal

LA BANQUE NATIONALE (FONDÉE EN 1860) NOUS PAYONS L'INTÉRÊT SUR LES DEPÔTS QUATRE FOIS L'AN Nos bureaux de la Basse-Ville, St-Roch, rue St-Jean et Lévis et toutes nos succursales acceptent des dépôts depuis \$1.00, et l'intérêt compte de la date du dépôt. Un bureau à PARIS, FRANCE, est ouvert pour accommoder les voyageurs en France. Nos TAUX de change seront MODÉRÉS. Nous sommes les LEADERS DE CREDIT CIRCULAIRES et de TRAVAILLERS CHÉQUES. Notre SYSTÈME DE BANQUE sera CANADIEN. L'ÉCONOME Le meilleur poêle de cuisine, le plus solide, le plus économique. Le poêle qui culbra le mieux vos aliments et les culbra le plus rapidement. L'ÉCONOME, fabriqué de plusieurs années de succès, est, grâce à sa belle apparence, un ornement dans une maison; il a de plus l'avantage, très apprécié des ménagères, de se nettoyer avec la plus grande facilité. Il est aussi muni de deux grilles mobiles afin de séparer les cendres d'avec le charbon. EN VENTE CHEZ EUSEBE PICARD FONDEUR Seul manufacturier du poêle d'acier L'ÉCONOME Ateliers coin des rues Ramsay et Assurance. Salle de vente 15 rue St-Joseph, Québec

Pupitres d'Écoles Approuvés par le département de l'Instruction publique. Demandez notre catalogue et liste de prix. BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES BANCS D'ÉGLISES, AMEUBLEMENT DE MAGASINS, MENUISERIE GÉNÉRALE. J. H. GIGNAC, LIMITÉE BUREAU GÉNÉRAL: 142, RUE DE L'ÉPIQUE, ST-ROCH, QUEBEC

FEUILLETON DE L'ACTION SOCIALE No. 55 SUZANNE

Par PAUL DESCHAMPS TROISIÈME PARTIE

Notre incendie nous a à moitié ruinés, car les assurances ne couvrent point toutes les pertes; mais il nous en reste un bras, notre bonne volonté et un avenir de labeur que Dieu bénira. N'est-ce pas toi, ma chère petite sainte Marguerite qui a prié pour nous et qui nous a valu ce bonheur que je n'espérais plus, de nous aimer en famille, de faire tomber les préjugés, les partis pris, les vieilles calomnies? Oh! j'ai été bien malheureuse! Mais je n'en disais rien qu'à Dieu seul, parce que seul il pouvait comprendre et guérir ma peine. Trois jours après l'incendie, j'étais à bout de courage et de forces. Il avait fallu tenir tête à tout le monde, soigner les hommes, songer au bétail affolé et puis regarder brûler nos pauvres récoltes, tomber les débris des murs dévastés par le feu, avec l'angoisse de me dire que peut-être des vies humaines seraient aussi la proie du désastre. J'avais vu mon père au-dessus du toit, avenglé par la fumée, sur le point de disparaître dans le gouffre embrasé avec le vaillant char-

rite ne prie pas pour toi? Oh donc est ton caractère, ton énergie, ta confiance en Dieu? Avant longtemps peut-être tu avoueras que Dieu t'a fait une grande grâce ce jour-là! Je ne voulais pas entendre ces voix intérieures, les trouvant raisonnables sans doute, mais trop sévères, et je me répandais en imprécations, en paroles amères contre le misérable qui a mis le feu chez nous. Qui est-ce? Nous ne le soupçonnons que trop, mais nul de nous n'a osé le dénoncer. Comment, en effet, prouver notre accusation? Le malfaiteur nous le connaissons, mais les preuves, les preuves que la justice réclame! Et Anselme dit que si nous parlons nous pourrions être condamnés pour diffamation.... C'est ainsi que je me perdais dans la multitude de mes pensées de foi et de plainte, dans mes raisonnements confus, mes sentiments de résignation et de colère, quand tout à coup je levai mes yeux et à travers mes pleurs je distinguai dans le vitrail du fond le Sauveur debout, me regardant avec douceur et me montrant, écrites sur le Livre divin, ces paroles: "Je suis l'Alpha et l'Oméga, le principe et la fin de toutes choses." C'est donc à lui qu'il faut aboutir, vers lui que nous conduisent toutes nos joies, toutes nos peines, toutes nos faiblesses et nos désespoirs, même les grâces qu'il devra nous envoyer pour nous soutenir. A sa droite, sainte Marthe, resplendissante dans la gloire du vitrail, re-

gardait, impassible et douce, la Tarsus expirant à ses pieds, et les yeux flamboyants de rage, venant sur une épaisse fumée. Elle tenait le cordon sauteur qui étreignait le monstre et paraissait me dire: "Va, ne crains pas! Tu dompteras aussi le monstre qui rôde autour de ta maison. Il sera pris dans ses propres filets; le terme de tes angoisses approche, sois ferme, travaille et prie. Ne vois-tu pas le Maître dont les yeux sont fixés sur toi? Crois-tu que mon coeur n'ait pas bondi dans ma poitrine quand j'ai marché, seule, droit au dragon qui terrifiait les rives du Rhône? Chacun, vois-tu, a dans sa vie une Tarasque à combattre. Il suffit, pour en triompher, de la regarder bien en face et de ne pas reculer!" Et sainte Madeleine, à gauche, la tête inclinée, les yeux perdus dans une extase céleste, se taisait comme à Béthanie, chez Marthe, aux pieds du Sauveur. De ses deux mains jointes elle tenait, prêt à s'éclapper, le vase fragile des parfums, sans paraître beaucoup se soucier qu'il tombe et se brise. Ses beaux cheveux d'or se déroulaient sur ses épaules dans une transparence d'azur. Non, n'appréhendait nul fardeau d'amour mondain sur son front tranquille et radieux; rien que le bonheur calme dans ses yeux qui ont pleuré comme les miens, mais dont le Sauveur a séché les larmes sans leur enlever le goût de la joie. Elle a choisi la meilleure part et elle en jouit.

Elle ne parlait pas, elle écoutait parler Jésus. Et moi aussi je me suis mise à écouter dans mon âme parler la voix divine et, à travers mes pleurs, je voyais les bonnes saintes qui descendaient de leur cadre lumineux—comme mes chères patronnes de Chauvigny—accompagnant le Christ dont le visage se détendait en une infinie douceur pour me faire mieux lire dans le livre divin et dans le livre de mon coeur. Comme je priais ardemment pour Anselme et pour moi, pour tous les membres de mes deux familles, afin que nous rétablissions nos affaires, afin que l'union règne parmi nous et que le passé soit à jamais oublié, tout à coup la porte de l'église s'est ouverte, une ombre a passé auprès de moi et j'ai entendu la voix de M. le curé qui me disait: "Ayez confiance, mon enfant, rien n'est perdu. Dieu qui vous a ainsi éprouvée s'est engagé d'honneur à vous refaire un avenir. Ceux-là seuls valent quelque chose qui ont un peu souffert..." Je l'ai remercié et je me suis hâté de rentrer. Mes pieds étaient plus rapides, mon coeur déchargé, plein d'espérance, presque heureux.... 16 octobre.—Je m'attarde à m'entretenir avec vous, ma chère maman. Cela me fait tant de bien! Je dois vous annoncer une nouvelle qui vous fera plaisir et qu'Anselme me prie de vous transmettre. Nos affaires sont arrangées avec la Compagnie d'assurances, et nous sommes contents. Nous avons eu le bonheur de rencon-

ter un inspecteur du "Phénix", M. Casalta, qui a apporté dans le règlement du sinistre une grande droiture et un grand esprit de justice. Il est sûr qu'il aurait pu nous chercher plus d'une querelle d'Allemagne; mais c'est un homme loyal, un vrai Français, aux vues larges et conciliantes, considérant le fond plutôt que les détails de forme. Je n'oublierai jamais les yeux bienveillants qui pétillaient sous ses fortes arcades sourcillères, illuminant ses traits bronzés, un peu durs, mais si bons; ni sa parole saccadée, mais si honnête, sa voix nette, très franche avec son accent corse, et sa manière bon enfant de trancher une décision: —Vous êtes de braves jeunes gens, nous a-t-il dit, la Compagnie ne veut pas vous écraser, ni même vous accabler. Vous êtes déjà assez malheureux d'avoir perdu vos bâtiments et plusieurs milliers de gerbes. Elle vous offre dix mille francs, compte rond. Nous avons accepté avec reconnaissance. Anselme se proposait des longtemps d'entreprendre de grandes réparations au moulin avec les offres généreuses de M. Benoit. Nous ferons ainsi tout à la fois et tout d'une pièce. (A suivre)

L'Action Sociale est imprimée et publiée au No 103 rue Ste-Anne, Québec, Canada, par l'Action Sociale Catholique, éditeur, propriétaire.

SOMMAIRE

3e PAGE.—A l'Hôtel-de-Ville.—Dépêches télégraphiques.
4e PAGE.—Nouvelles de Lévis.—Nouvelles des paroisses St-Jean-Baptiste, St-Roch et St-Sauveur.
5e PAGE.—La convention des Académiciens.—Courriers de Joliette, de Rimouski et d'Ottawa.
6e PAGE.—Au grand jour : Jules Dorion.—L'avenir de nos enfants : A. de Mun.—Honneur votre signataire.
7e PAGE.—Visions Ethiopiennes : Commandant Reulito Sylvain.—Courrier de Masson.
8e PAGE.—Courrier de la Province.
9e PAGE.—Le sport.—Nouvelles maritimes.
10e PAGE.—Feu M. L. L. Rivard.—La logique et la bonne foi de M. Langlois.—Dépêches télégraphiques et nouvelles diverses.

LES SAINTS DEMAIN

SAINTE JEANNE DE CHANTAL, fondatrice de l'ordre de la Visitation au XVIIIe siècle.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Observatoire de Toronto. Pronostics des prochaines 24 heures : Vents du nord-ouest à l'ouest, frais d'abord puis plus violents durant la journée ; temps beau et relativement frais aujourd'hui et vendredi.

FEU M. L. L. RIVARD

Monsieur Louis Ludger Rivard, ancien notaire, est décédé ce matin, à sa résidence, rue du Parloir, à Québec, après une maladie de quelques jours seulement. Il avait plus de 83 ans.

Monsieur Rivard, dixième enfant d'une famille de dix-sept, naquit le 31 octobre 1824, à Saint-Léon de Maskinongé. Son père, Benjamin Rivard-Laglandier, était lieutenant-colonel de milice et maître de poste.

Cette famille, l'une des plus anciennes du district de Trois-Rivières, était alliée à celles des Loranger, Bellefeuille, Lavigne, Dufresne, Lanouette et Lacoursière.

M. Rivard se rendit à Bécancour, dans le comté de Nicolet en 1843, avec tous ses parents. Il y fit son cours classique, seul, et le 22 octobre 1846, il entra comme clerc, à l'étude du notaire J. Jutra. Le 5 novembre 1851, il était notaire, et quelques jours plus tard, il s'installait à Québec.

Le 27 juin 1853, il y épousa mademoiselle P. Harper, descendante d'une famille acadienne établie au pays depuis 1780, et nièce du curé John Harper, qui fut longtemps missionnaire à la Rivière-Rouge, dans l'ouest canadien. Elle mourut à Québec le 31 décembre 1892.

Pendant son séjour à Saint-Grégoire, M. Rivard remplit différentes charges importantes. Il exerça entre autres celles d'agent de seigneurie, de membre de la Chambre des Notaires, de maire de la paroisse, etc.

En 1868, le cabinet Chauveau l'appela au poste de surintendant des ventes, dans le département des Terres de la Couronne, dont l'honorable M. Beaubien, de Montmagny, était alors ministre.

Assisté de M. Rivard et de M. le Dr Bourgeois, de Trois-Rivières, l'honorable M. Beaubien organisa ce département qui venait d'être créé, à la suite de l'entrée dans la Confédération de la Province de Québec.

M. Rivard vint alors résider à Québec. Il y occupa les postes de surintendant des ventes, de surintendant des Biens des Jésuites, des Domaines de la Couronne, de la Seigneurie de Lauzon, et d'inspecteur des Mines.

En 1895, il prenait sa retraite, après avoir été pendant vingt-sept ans un fonctionnaire fidèle et intelligent, dévoué à la chose publique.

Ce fut lui qui prépara le mémoire sur la célèbre question des Biens des Jésuites, qui servit à l'honorable M. Mercier lors du règlement définitif de cette importante affaire. Il prépara aussi un bon nombre de mémoires légaux pour différents ministères qui avaient souvent recours à lui comme aviseur.

Lors de sa mise en retraite, M. Rivard avait 71 ans.

Depuis, il a vécu tranquillement dans sa famille, pour laquelle il s'est toujours dévoué.

Homme éminemment honnête et intègre, M. Rivard avait une intelligence et un esprit clairs et lucides, renseignés sur toutes les questions légales, aptes à en saisir tous les aspects. Il était de plus excellent citoyen et chrétien profondément convaincu.

M. Rivard était le père de Mme J. E. Prince, de M. Adolphe Rivard, avocat, de M. Valérie et Clotilde Rivard, de cette ville, et de feu Mme J. A. Richard, de Montréal; il laisse plusieurs petits-enfants.

À la famille en deuil, l'Action Sociale offre ses sympathies les plus profondes et les plus sincères.

L'EMPRESS OF IRELAND

Mgr Bruchesi s'embarquera pour l'Europe demain matin

Montréal, 29.—De notre bureau.—Monsieur l'archevêque partira à 8 h 40 heures, demain matin, pour Québec, d'où il s'embarquera sur l'Empress of Ireland.

Monsieur va à Londres, assister au congrès Eucharistique, de la France, puis à Rome. Sa grandeur est accompagnée de M. l'abbé Demers, de l'archevêché.

Seront également au nombre des passagers de l'Empress: le R. P. Dozois, provincial des Oblats, à Montréal; le R. P. Grandin, provincial de l'Alberta; le R. P. Chaumont, délégué de la province du Manitoba; le R. P. Tavernier, délégué de la province de la Colombie Anglaise; le R. P. Nordmann, délégué de la province de l'Alberta.

La Logique et la Bonne Foi de M. Langlois

... Avec aussi sans doute l'aide, auprès des catholiques, des articles des journaux catholiques de Québec, de l'Action Sociale en particulier, contre la clause scolaire de la loi d'autonomie, le parti des "Droits Provinciaux" a réussi à gagner quelques sièges, et à battre deux des collègues de l'hon. M. Scott.

"Le Canada", 17 août 1908. "L'hon. M. Motherwell, un des collègues de l'hon. M. Scott, a été battu par un libéral millionnaire, qui avait une querelle personnelle contre le ministre."

"Le Canada", 19 août 1908.

EN VOIE DE GUERISON

Nous apprenons avec plaisir, que M. l'abbé Frs X. Garneau, curé de Saint-Roch des Aulnaies, depuis quelques jours à l'Hôtel-Dieu, pour faire traiter un ulcère à la jambe, est maintenant en bonne voie de guérison.

NOTES PERSONNELLES

M. et Mme P. J. Bisillon sont retournés à Montréal après un voyage à Tadoussac où ils ont séjourné durant trois semaines.

M. Routhier, Vicaire Général d'Ottawa, est à St-Iréné, photo de son frère l'honorable juge Routhier.

M. et Mme A. Lemieux et M. Maurice Lemieux, de Montréal, étaient au Château Frontenac, hier.

Mme A. Carot et Mlle Carot, d'Augusta, Me., sont en visite chez M. J. O. Héroux de la rue St-François.

M. J. R. T. Caron, d'Ottawa, était à Québec, hier.

M. A. J. Dorion, de Montréal, et Achille Gagnon, d'Arthabaska, sont à St-Louis.

1.40 pour 90 centins

600 verges de tapis Bruxelles Rouge de première qualité et en parfait ordre, n'ayant servi qu'une couple d'heures lors de la réception au Prince de Galles.

SYNDICAT DE QUEBEC

NOMINATION

Une dépêche de Montréal annonce que M. Victor Pelletier, jusqu'ici à l'emploi de l'intercolonial, à Montréal sera nommé aide-de-camp de son oncle Sir C. A. P. Pelletier qui lui-même doit être appelé le mois prochain à remplir les fonctions de lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

COUR DU RECORDER

Quatorze prisonniers ont comparu ce matin en Cour du Recorder la plupart pour ivresse.

Hier un laitier a été condamné à \$2 d'amende et les frais pour avoir vendu du lait froissé. Il a allégué pour sa défense qu'il avait lui-même acheté une partie du lait en question sans savoir qu'il fut froissé. L'inspecteur du lait déclara qu'il a foell sur trois autres laitiers qui pour les mêmes motifs pourraient bien avoir longtemps avoir du trouble avec leur commerce.

JUGEMENT

L'hon. juge Lemieux a rendu jugement dans la cause de Côté vs Jallit, Banque de Québec tiers saisi.

Le jugement a été rendu suivant les conclusions de l'action.

AU CERCLE LOYOLA

Le cercle d'étude Loyola de l'Association de la Jeunesse Catholique Canadienne-française doit ouvrir de nouveau ses portes, au cours de la première quinzaine de septembre. Les jeunes gens qui ont déjà suivi les réunions de ce cercle savent mieux que personne la valeur des avantages moraux et intellectuels qu'il est possible d'en tirer. On s'attend à ce qu'un grand nombre de nouveaux adhérents s'y enregistrent à l'automne.

AU PARLEMENT

Peu de ministres au parlement ce matin. Presque tous sont en vacances ou en voyages d'affaires. Les honorables Roy et Taschereau étaient à leurs bureaux.

FIN DE LA CONVENTION

Election des dignitaires de la société des Artisans Canadiens-Français

Montréal, 29.—De notre bureau.—La convention de la Société des Artisans Canadiens-français s'est terminée hier soir par l'élection générale des officiers.

Cette élection a donné le résultat suivant: Ont été élus par acclamation: MM. J. V. Desautels, président-général; Ludger Gravel, 1er vice-président; Nap. Champagne, directeur-général pour l'Ontario, par la réélection de M. J. A. C. Huot, d'Alexandria; C. M. Léger, député pour les Provinces Maritimes; Germain Beaujeu, secrétaire-général; Henry Roy, trésorier-général; Dr A. P. Jeannotte, médecin en chef; Dr J. Laviolette et Dr A. Germain, médecins; J. A. Labbé, avocat légal; W. Lamarche et J. G. Bertrand, auditeurs-généraux.

Ont été élus après ballottage: Directeurs-généraux: MM. Nap. Deschamps, A. R. Archambault, J. A. Ducharme, L. G. Bertrand, Camille Paquet, le Dr J. A. Rouleau, J. A. H. Hébert, L. J. Gauthier et Geo. Delisle, représentants de la province de Québec; le Dr J. A. Marin et J. H. Blouin, pour les Etats-Unis.

La convention décida de porter le salaire du secrétaire-général et du trésorier-général à \$2,500 par année, et de porter l'indemnité du président-général à \$1,000. On décida aussi d'élever un monument au fondateur de la Société.

ECHOS DES FETES

La vieille fontaine que des générations ont vue située en face de l'école normale est en train de disparaître.

Elle est condamnée à mort pour recueillir une trop grande abondance de microbes.

Durant les fêtes, lorsque l'eau vint à manquer par toute la ville, bien des gens se crurent heureux de pouvoir tremper leurs lèvres brûlantes à cette source dédaignée jusque là.

Résultat: plus d'une trentaine de personnes souffrent aujourd'hui de fièvres typhoïdes.

Les estrades dont la construction mit une heure d'activité dans notre bonne ville s'en vont se désaisant. Les vastes estrades des plaines où tant de milliers et de milliers de personnes sont venues s'asseoir, n'existeront bientôt plus qu'à l'état de souvenir. Les ouvriers commencent à en enlever la toiture.

Des estrades de la terrasse, il ne reste plus que quelques poteaux et mardiers dont nos charretiers auront vite fait de débayer les abords du Frontenac.

IMPOSANTE CEREMONIE A ST-SAMUEL

Hier, à Saint-Samuel de Beauve, Sa Grandeur Mgr Roy a présidé à l'inauguration de la nouvelle église. Il y a eu grand messe chantée par M. Meunier, curé de St-Sébastien assisté de MM. les abbés Louis Gosselin, curé de St-Martin, comme diacre, et Philémon Cloutier, vicaire à Jacques-Cartier, comme sous-diacre. Mgr Roy assistait au chœur, ainsi que MM. les abbés Arthur Belleau, curé de Lambton, Ernest Nadeau, du séminaire de Québec, Le Belleau, vicaire à Lambton, Philippe Deschênes, curé de la paroisse, et Jules Laberge de l'archevêché.

Mgr l'Auxiliaire a prononcé un éloquent sermon où, après avoir rendu hommages au dévouement du curé, et au zèle des paroissiens, il donna des conseils pratiques sur le rôle des parents dans l'éducation des enfants.

Après la messe, Sa Grandeur a fait la bénédiction de la nouvelle école du village dont les Révérendes Soeurs de la Charité de St-Louis prendront la direction à l'automne.

A PROPOS D'UNE ALLIANCE

Shanghai, 29.—Le "Sin Wan Pao", un important journal chinois commente défavorablement l'alliance suggérée entre la Chine et les Etats-Unis dans le but de faire face au Japon. Le journal ajoute que la Chine doit s'occuper de ses réformes intérieures plutôt que d'alliances étrangères.

WAGON-RESTAURANT

Bientôt les québécois verront circuler dans les rues de la ville un restaurant ambulants. Cette voiture est arrivée dans notre ville par le dernier convoi de fret du C. P. R. et est actuellement installé sur un wagon-plateforme dans la cour de cette compagnie au palais.

AVIS

SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE ST-SAUVEUR. L'assemblée annuelle des membres de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur de Québec, pour les rapports de l'année et le choix des officiers pour 1908-1909 sera tenue à la Salle Thériault, 25 1/2, rue Victoria, le 21 août 1908, à 8 hrs p. m. Tout membre qui désire voter doit apporter sa carte.

COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE LA CITE DE QUEBEC

Il y aura une assemblée des commissaires d'écoles catholiques romaines de la cité de Québec, vendredi, le vingt-un août courant à dix heures de l'avant-midi, en la sacristie de l'église de St-Roch de Québec, pour affaires importantes.

DEMANIERS VENDREDI

Sera mis en vente un lot de chausures pour enfants au prix courant de la manufacture.

MARCEAU & CIE

155, St-Joseph.

JURIS ARRÊTÉ

Le député constable Cinq-Mars, de Montréal est arrivé en ville hier matin avec un "warrant" pour l'arrestation d'un marchand juif de St-Roch. Ce "warrant" a été endossé par le juge Ankers hier matin. M. Cinq-Mars a arrêté l'accusé et l'a conduit à Montréal. C'est aujourd'hui qu'il doit répondre aux charges portées contre lui.

AUX USINES ANGUS

Les demandes d'emploi abondent de toutes parts

Montréal, 29.—De notre bureau.—Les usines Angus ont ce matin à leur emploi trois cents hommes choisis parmi le grand nombre de sans-travail qui, depuis lundi, sont allés offrir leurs services au C. P. R. La compagnie déclare qu'elle a reçu des demandes d'emploi de vingt-cinq agences de placement des Etats-Unis. Une agence de Baltimore, et elle seule, a offert d'envoyer cinq cents machinistes. Le C. P. R. a répondu à ces demandes par une lettre dans laquelle il déclare qu'il ne veut pas entreprendre la loi des autobus en acceptant ces offres. Il est cependant avéré que plusieurs de nos compatriotes qui travaillent aux Etats-Unis comme machinistes et qui sont maintenant sans emploi sont allés à Windsor, Fort-Erie, Toronto et autres endroits sur la frontière.

POSSIBILITE D'UN TROUBLE

Toronto, 29.—Y aura-t-il du trouble entre la compagnie du Pacifique Canadien et ses chauffeurs? Les dernières nouvelles du jour disent que les chauffeurs pourraient bientôt entrer dans la grève sur tout le littoral.

Le "Star" dit aujourd'hui que la compagnie, depuis la grève, avait employé les chauffeurs à l'inspection des chars et des locomotives, ce qui est d'ordinaire le lot des inspecteurs.

Dans les conditions normales, les employés voient seulement à ce que les locomotives soient en bon état au moment du départ d'un convoi et tout ce que l'on voudrait exiger d'eux à part cela est du travail supplémentaire.

Il est maintenant connu, que l'organisation des chauffeurs, en apprenant ces rapports, a ordonné à ses hommes de faire ce travail supplémentaire que la compagnie voudrait exiger. C'est ce que l'on a appris ce matin de source autorisée; bien que la nouvelle ne soit pas officielle on peut voir un contre-temps se lever, quand un chauffeur refusera de faire l'inspection d'un char.

Un de ces hommes a affirmé, aujourd'hui, que la compagnie s'occupait d'engager de nouveaux chauffeurs plus nombreux que jamais et qu'elle se disposait à congédier les vieux employés.

CETTE AFFAIRE DE POIGNARD

Aucune plainte n'a encore été portée au bureau de la police au sujet de la querelle au cours de laquelle le capitaine Posky, de la barge américaine Bigelow a été blessé par un homme de couleur.

Les versions varient au sujet de cette altercation. Il est vrai qu'elle a commencé en tramway et à propos d'un pari. Le nègre aurait d'abord tiré de sa poche un billet de deux dollars qui un ami du capitaine déchira en deux en tentant de le lui arracher.

On en vint bientôt aux gros mots et le capitaine, crignant qu'on ne fasse un mauvais parti à son ami, frappa le nègre d'un coup de pied dans le bas ventre.

C'est alors que l'homme de couleur, tirant un couteau, en frappa le marin sur la cuisse et lui fit une entaille de cinq pouces de long et d'un pouce et demi de profondeur entamant un des muscles.

Aucun vaisseau important n'étant intéressé, l'hémorrhagie a été réglée, et le blessé se rendit seul chez le docteur Edge qui lui fit plusieurs points de suture.

Les hommes de police du poste numéro 4 et les pompiers qui sont leurs voisins n'ont eu aucune connaissance de l'affaire.

SERVICE DES SIGNAUX

Ils aux Grues, 32.—Montant à 9.50 a. m. Druid; à 10 a. m. Campana. Pointe au Père, 160.—Nuageux, ouest. Montant à 7.25 a. m. Sokoto; montant à 10 p. m. hier, Campana.

Maiane, 202.—Nuageux, pluvieux, fort ouest. Montant à 8 a. m. Carleton Cap Chatte, 234.—Nuageux, pluvieux, fort ouest. Montant à 4 a. m. un steamer de la Dominion Coal.

Rivière à la Martre, 260.—Nuageux, fort nord. Montant hier à 5.30 p. m. Formeho. Cap Madeleine, 294.—Brumeux, nuageux, pluvieux, fort nord-ouest. Montant à 4 a. m. un steamer à 2 mâts; à 8 a. m. un steamer à 2 mâts de la ligne Thompson; à 8.20 a. m. Trinidad; à 8.50 a. m. Virginian; à 9 a. m. Catalone.

Pointe Renommée, 324.—Nuageux, nord-ouest. Montant à 5 a. m. Catalone; à 6.30 a. m. Virginian.

Pointe basse, 584.—Nuageux, ouest. Montant à 8 a. m. Louisa; descendant à 1 a. m. Fritze.

Cap Race, 820.—Nuageux, sud-ouest. Montant hier après-midi. Capitain A. F. Lucas et barre 95. Descendant hier après-midi Irishbrook.

Pointe Miriers, 642.—Nuageux, sud-ouest. Montant hier à 5.30 p. m. Lake Champlain et un steamer; descendant à 6.30 a. m. un steamer de la ligne Dominion.

Belle Isle, 723.—Brumeux, variable. Le Lake Michigan à 80 milles à l'est à 8.30 a. m. Montant hier à 6 p. m. Kensington; à 6.30 p. m. Inishowen Head.

COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE LA CITE DE QUEBEC

Il y aura une assemblée des commissaires d'écoles catholiques romaines de la cité de Québec, vendredi, le vingt-un août courant à dix heures de l'avant-midi, en la sacristie de l'église de St-Roch de Québec, pour affaires importantes.

Par ordre, C. N. HAMEL, Sec.-Trés.

Québec, 19 août 1908.

CANDIDATURE DE M. R. L. BORDEN

Montréal, 29.—De notre bureau.—Une dépêche reçue à Montréal, hier soir, annonce comme certaine la candidature de M. R. L. Borden, chef de l'opposition, dans Carleton, Ont., et Halifax.

La dépêche ajoute que M. Borden sera le choix des conventions conservatrices, en ces deux endroits.

LA PROCHAINE CAMPAGNE

Montréal, 29.—De notre bureau.—Votre correspondant a rencontré à midi un conservateur influent de Montréal qui lui a appris d'intéressantes choses au sujet de la prochaine campagne électorale. C'est ainsi qu'on lui a dit que les candidats probables dans le comté des Deux-Montagnes seraient M. André Fauteux ou J. L. Jacques, avocats. Le premier est natif de St-Benoît, l'autre de St-Hermas. On annonce même la candidature de l'honorable juge Oulmet.

Un groupe influent de conservateurs désire voir MM. F. D. Monk et J. G. H. Bergeron comme organisateurs généraux de la prochaine campagne électorale fédérale dans la province de Québec.

"Nous ne sommes pas des Tories, m'a dit un du groupe, mais des conservateurs qui s'en tiennent au programme tracé par la grande convention conservatrice de 1905. Nous voulons le respect de nos droits et de ceux des minorités."

L'ARRESTATION DE FORRESTER

Winnipeg, 29.—L'arrestation de James Forrester a failli provoquer de sérieux embarras à la police lors de l'arrivée d'une foule de moissonneurs à Winnipeg.

Les constables au nombre de cinq furent luttés pour conserver leur prisonnier, contre une foule de plusieurs centaines de personnes qui voulaient le leur arracher. On parvint après beaucoup de difficultés à le conduire au poste et la foule se dispersa.

Forrester vient de Truro, N. E. et l'on évalue à 1500 le nombre de moissonneurs venant de l'est arrivés avec à lui à Winnipeg.

NOUVELLES MARITIMES

Le Crown of Arragon, arrivé de Montréal, il y a quelques jours est à prendre une cargaison de bois à pulpe et de bois de commerce. Tandis que s'opère le chargement, les matelots chinois, s'occupent placidement à peindre les flancs du navire. Le déserteur qui s'est enfui dans le port de Montréal, n'a pu être retrouvé.

Le Russell Sage, capitaine Henry Russell, a pris à bord toute sa cargaison. Il part ce soir pour Cleveland, Ohio, avec une cargaison de bois de pulpe.

Le Rouville est parti à 10 heures ce matin pour le bas du fleuve où il doit localiser une lumière. Il se rend au cap aux chiens, à Bixasse et à la Pointe au Père.

RENFOULEMENT DU "BRUCE"

Halifax, N. E. 29.—Le steamer Bruce de la Compagnie Reid de Terre-Neuve qui s'était échoué sur le récif Baldwin, à Port au Basque a été remis à flot sans avoir subi de dommages et est arrivé à North Sydney il recommencera immédiatement son service.

DECES

RIVARD.—En cette ville, le 29 du courant, M. Louis Ludger Rivard, notaire, fonctionnaire en retraite du département des Terres de la Couronne, décédé à l'âge de 83 ans.

PROLET.—A St-Malo, le 19 du courant, est décédé à l'âge de 25 ans, Marie Jeanne Côté, fille bien-aimée de Michel Drolet. La sépulture aura lieu vendredi, le 21, à 4 heures. Départ de la maison mortuaire, No 242 rue Boissieu, à 3.45 heures, pour l'église St-Malo, et de là au cimetière St-Sauveur.

CANTIN.—A St-David de l'Aube-Rivière, le 18 du courant, est décédé sous Pierre Cantin, à l'âge de 85 ans et 2 mois. Service et sépulture, vendredi, le 21 du courant à 5 heures.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

PROLET.—A St-Malo, le 19 du courant, est décédé à l'âge de 25 ans, Marie Jeanne Côté, fille bien-aimée de Michel Drolet. La sépulture aura lieu vendredi, le 21, à 4 heures. Départ de la maison mortuaire, No 242 rue Boissieu, à 3.45 heures, pour l'église St-Malo, et de là au cimetière St-Sauveur.

CANTIN.—A St-David de l'Aube-Rivière, le 18 du courant, est décédé sous Pierre Cantin, à l'âge de 85 ans et 2 mois. Service et sépulture, vendredi, le 21 du courant à 5 heures.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

COLLEGE COMMERCIAL

La rentrée des élèves aura lieu le 3 septembre. 2908—au 28.

COLLEGE COMMERCIAL

La rentrée est fixée au 2 septembre. Prospectus envoyé sur demande. Pour autres informations, s'adresser au: Rév. Frère ERNEST, Directeur.

LA BANQUE DE MONTRÉAL. SUCOURSAL ST-ROCH. COIN DES RUES DU PONT ET ST-JOSEPH. DÉPARTEMENT D'ÉPARGNES. INTÉRÊT CRÉDITÉ 4 FOIS L'AN. H. DesRIVIÈRES, Gérant.

COLLEGE DE LEVIS

La rentrée des élèves pensionnaires est fixée au VENDREDI, QUATRE de septembre. Jea. HALLÉ, Directeur.

DEMANDES

EMPLOI.—Une jeune fille, munie de bonnes références, demande à trouver de l'emploi chez une couturière pour dames seulement, à Québec si possible. 17

BOULANGER.—On demande un bon compagnon ou un bon apprenti d'élève, pour servir dans une boulangerie de cette ville. S'adresser à B. J., "L'Action Sociale". 2908—14.

FILLE DE CHAMBRE.—On demande une bonne fille de chambre ayant des références. S'adresser à Henri Lemoine, 343 rue St-Paul, de 9 hrs a. m. à midi et de 2 à 5 heures. 1700—07

JEUNE HOMME ou JEUNE FILLE.—On demande un jeune homme ou une jeune fille, comme commis de bureau. Devra connaître la sténographie et la dactylographie et parler l'anglais et le français. De sérieuses recommandations seront requises. Pour plus amples informations, s'adresser par lettre à boîte 66, Bureau de Poste, St-Roch. 1700—06

INSTITUTEUR.—On demande, pour la paroisse de St-Sébastien d'Artois, un instituteur diplômé, pour tenir une école élémentaire à l'école No 2, à deux milles de l'église. Le prix offert est de \$125.00. Bonne maison, bien meublée avec de nouveaux bancs pupitres. S'adresser à Louis Paradis, secrétaire-trésorier. 1700—07

FERRIER.—On demande un fermier d'expérience, marié, et en état de fournir de bonnes recommandations. Ecrire à O. G., Boîte Postale 86, Québec. 1700—14

AGENT DEMANDE.—On demande un homme actif pour prendre des ordres de portraiture au crayon. Le travail étant de première classe, la vente sera relativement facile. La commission payée est plus qu'ordinaire. S'adresser à J. P. Lafontaine, artiste photographe, St-Romuald. 300—107

DEMANDE.—On demande pour la municipalité de St-Léonard de Portneuf, deux instituteurs munies d'un diplôme élémentaire français. Salaire, \$110.00. Pour autres renseignements, s'adresser à M. Clysse Bheron, secrétaire-trésorier. 300—107

BONNE PENSION.—Un homme, jeune ou âgé, trouverait une bonne pension dans une famille résidant à Jacques-Cartier, à proximité du Boulevard Langelier. Prix très modérés. S'adresser à L. M. N., "L'Action Sociale". 1700—09